

Le premier pas



LES LIENS ENTRE LES ÊTRES HUMAINS, LA CRÉATION ET LEUR CRÉATEUR

« Nous les Indiens vivons dans un monde de symboles où le spirituel et l'ordinaire ne font qu'un. Pour vous, les symboles ne sont que des mots, un langage parlé et écrit.

Pour nous, il y a plus. Il y a une partie de la nature, une partie de nous-même – la Terre, le Soleil, le vent, la pluie, les pierres, les arbres, les animaux, tous les petits insectes comme la fourmi et la sauterelle.

Nous souhaitons que vous compreniez ces choses, non pas avec votre tête mais avec votre cœur et nous nous n'avons pas besoin de vous en faire comprendre plus pour que vous puissiez en saisir la signification. »



Nature sauvage – Une source de guérison...naturelle

LES CULTURES ET MODES DE VIE DES PREMIÈRES NATIONS, DES MÉTIS et des Inuits sont enracinés dans une valeur spirituelle fondamentale et commune: le lien entre la création toute entière et son Créateur. La Terre, notre Mère, est l'un des dons du Créateur. Parfaitement créée pour subvenir aux besoins de toutes ses créatures elle est, dans son état naturel, équilibrée et saine.

Le cycle des maladies et des déséquilibres destructeurs pour les êtres humains, les autres êtres terrestres et notre terre elle-même, a son origine dans la déconnexion entre les êtres humains et cette force vitale et équilibrante, source de bien-être. Les peuples autochtones ont été déconnectés de cette force par des siècles d'oppression, d'assimilation culturelle et de proscription spirituelle par une culture dominante.

Aujourd'hui, les liens entre la création et son Créateur sont au cœur du mouvement de guérison des communautés autochtones. Les Aînés, qui détiennent les connaissances traditionnelles et la sagesse, jouent un rôle central dans le rétablissement de ces liens, générateurs d'harmonie, d'équilibre et de bien-être.

La croyance traditionnelle qui déclare que l'harmonie avec la nature est source de bien-être a été appropriée par de nombreuses sciences et croyances du monde occidental. L'Écologie profonde, l'Écopsychologie, la Thérapie en milieu sauvage, le Biorégionalisme sont quelques-uns des titres modernes occidentaux qui chapeautent les approches traditionnelles des autochtones pour une vie équilibrée.

Ainsi, l'un des principes de l'Écopsychologie, une branche des sciences décrite comme étant à ses débuts,

déclare ceci : la Terre est un système vivant. Les êtres humains sont fondamentalement liés à la terre et avec tous les autres créatures vivantes. Ni les problèmes humains, ni les problèmes de la terre ne pourront être résolus sans tenir pleinement compte de ces liens.

Un projet de retraite en milieu sauvage

Pour aider les survivants du système des pensionnats à guérir en rétablissant ces liens traditionnels avec leur Créateur, avec eux-mêmes et avec les autres, le Conseil des Montagnais de Natasquan a élaboré et mis en oeuvre un projet de thérapie en milieu sauvage.

Combinant approches traditionnelles et contemporaines, ce projet-pilote a permis à un groupe de survivants et de leurs descendants d'entreprendre la reconstruction de leur identité et de guérir certaines de leurs blessures en organisant une semaine de thérapie intensive en milieu sauvage

Situé sur les rives d'un lac situé à 90 miles au nord de Natasquan, et ne pouvant être atteint que par avion, le lieu de retraite choisi par le groupe se trouvait au cœur d'un terrain de chasse traditionnel. Le groupe de participants, composé de deux couples adultes (30-40 ans), quatre jeunes adultes (18-25 ans) et trois adolescents était accompagné d'une équipe de guérison formée de quatre Aînés (2 couples), un agent PNLAADA, deux psychologues, un travailleur social et une personne pour aide générale. Pierre St-Arnaud, psychologue et directeur du projet, faisait aussi partie de l'équipe.

Les 4 Aînés membres de l'équipe de guérison font partie d'un groupe-ressource de huit Aînés et se sont portés volontaires pour ce projet. Les autres membres du groupe des aînés participeront à des expéditions ultérieures.

Un processus d'invitation au public et de sélection à partir d'une liste de personnes référées, a permis d'identifier le groupe de participants, dont la sélection finale a été effectuée par le biais d'une entrevue, suivie d'une session pour expliquer le projet, présenter l'équipe de guérison, et confirmer l'engagement des participants.

Approche traditionnelle et contemporaine

Le modèle thérapeutique conçu pour ce projet combine un approche de guérison traditionnelle avec une approche thérapeutique professionnelle contemporaine

« L'expérience a été énormément satisfaisante et mémorable pour tous les membres de l'équipe de guérison. Je peux même dire que pendant cette retraite nous avons vécu un moment extraordinaire, un moment de véritable communion entre les thérapeutes et les Aînés », dit Pierre St-Arnaud, Directeur du projet.

Ce modèle établissait deux zones distinctes d'autorité : les Aînés étaient responsables de la partie spirituelle et du partage des enseignements, tandis que les psychologues étaient responsables du processus thérapeutique. Bien que leurs contributions étaient différentes, les Aînés et les thérapeutes ont travaillé comme une seule équipe, approfondissant leur relation en participant ensemble à des rencontres et des sessions de partage quotidiennes. Grâce aux activités spirituelles traditionnelles et aux séances de thérapie offertes individuellement ou en groupe, les participants ont pu progresser sur le chemin de leur guérison.

Au début, les participants ont organisé chacun leur journée selon leurs propres désirs (sauf pour les activités de groupe), mais après quelques jours, ils ont décidé d'un commun accord à prendre le repas de midi ensemble dans la cabane au bord du lac. Les organisateurs du projet avaient apporté assez de provisions pour compléter celles des participants. Au cours de chaque journée, l'occasion était offerte à chaque participant d'équilibrer ses interactions avec les autres membres du groupe et son travail de guérison personnelle, ses périodes de solitude et ses périodes de participation sociale.

Le but de cette retraite n'était pas de guérir à travers une expérience de survie en milieu sauvage, et les conditions météorologiques n'étaient pas propices à la chasse comme moyen d'obtenir de la nourriture. Quelques participants sont cependant allés à la pêche à plusieurs occasions.

Dans ce numéro

Message de notre Président
Page 2



Sommaire des projets financés (Février 2000)
Supplément



Pertinence de la culture dans le processus de guérison
Page 7



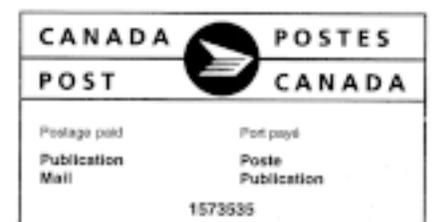
Département des programmes
Pages 4-5



Portrait d'un projet
Page 12



Construire une Nation
Page 11



Deuxième cycle d'allocation de fonds : extrait du discours du 4 novembre 1999

J'ai le grand plaisir, de la part de la Fondation autochtone de guérison, de vous présenter la nouvelle édition de notre Guide du programme. Vous y trouverez à l'intérieur des renseignements sur les critères de financement ainsi que des informations détaillées sur les processus de demande de financement et d'examen de propositions que nous avons raffinés. Cette version révisée du Guide est le résultat des suggestions et commentaires qui nous ont été transmis au cours de l'année.

Nous remercions tous ceux et celles qui ont participé au travail de la Fondation: les Aînés, les Survivants, les membres du Comité externe d'examen du mérite, les anciens membres du Conseil d'administration et les membres du personnel de la FAG. Votre dévouement est apprécié et se reflète dans le nouveau Guide.

Nous remercions aussi les représentants officiels des divers départements du gouvernement du Canada qui ont collaboré à l'établissement de la Fondation.

Il est opportun, au moment même où nous lançons notre second appel de propositions ainsi que notre Guide révisé du programme, d'examiner ce que nous avons fait de bien et ce que nous avons l'intention de continuer à améliorer. Nous avons beaucoup appris durant le premier cycle d'allocation de fonds, et nous nous rappelons ce que les survivants nous ont dit.

La mission de la Fondation est d'appuyer les peuples autochtones et de les encourager à concevoir, développer et renforcer des démarches de guérison durables qui s'attaquent aux effets des abus sexuels et physiques subis dans les pensionnats, y compris les répercussions intergénérationnelles.

L'heure est venue de renouveler cette mission, les survivants nous ont demandé de distribuer les fonds qui nous ont été confiés le plus rapidement possible. Ils nous ont aussi fait part de leur volonté à voir ces fonds engagés dans des projets de qualité, qui auront la meilleure chance de réussir.

Ceci signifie que nous avons dû dire plus souvent «non» que «oui».

Notre nouveau Guide du programme nous a permis de concentrer nos efforts sur les besoins des communautés et des organisations en matière de développement de propositions. Notre aide les aidera à mettre sur pied des projets solides, bien planifiés, qui répondront efficacement aux besoins des survivants.

Jusqu'à maintenant, le Conseil d'administration de la Fondation a recommandé l'allocation de cinquante millions de dollars pour des projets couvrant tous les thèmes.

En examinant les gestes que nous avons posés au cours de ce premier cycle, nous espérons que les alliances et partenariats que vous avez forgés par le biais des projets financés par la Fondation demeureront des liens positifs et durables.

Nous continuerons à aller de l'avant, en consultation constante avec les communautés autochtones, afin de rechercher avec eux les meilleurs moyens d'utiliser les fonds de la Fondation et de faire avancer le processus de guérison.

Nous avons fait des apprentissages précieux au cours de ce premier cycle d'allocation de fonds. Les gens nous ont dit que les dates-limites leur ont causé des problèmes. Ils nous ont demandé de faciliter les interactions entre les membres du personnel de la FAG et les requérants. Nous savons qu'il nous faut

cibler les régions de grands besoins et qui sont privés de services.

Par dessus tout, nous devons être transparents et rendre compte de tous nos gestes. C'est pourquoi nous présentons régulièrement—et nous continuerons de le faire—les rapports de nos activités aux organisations autochtones nationales, au gouvernement et au public canadien.

Nous avons tenu des Assemblées régionales à travers tout le Canada. Nous avons aussi publié un rapport annuel contenant des informations détaillées sur les activités de la Fondation, des états financiers vérifiés, et un descriptif sommaire des projets financés.

Je veux vous assurer que nous vous avons écouté, que nous avons entendu vos frustrations et vos inquiétudes, et que nous avons pris les mesures pour y répondre. Nous apprenons chaque jour à améliorer notre processus de financement afin de le rendre plus accessible.

J'aimerais souligner que les participants dont la proposition a été refusée une première fois ne doivent pas se décourager. Nous allons travailler avec vous pour que vous puissiez améliorer votre proposition et la soumettre de nouveau.

Rappelez-vous que la Fondation lancera plusieurs appels de propositions au cours de son cycle de vie. Ceci permettra à chacun de soumettre une proposition. Nous aiderons ceux qui désirent soumettre une deuxième fois leur proposition, afin que celle-ci ait plus de chance de recevoir un financement.

Certaines personnes nous ont exprimé leur inquiétude : ils sont d'avis que nous avons «réinventé la roue» dans notre Guide. Ce n'est pas le cas. Nous avons raffiné le processus de financement, en réponse aux suggestions que les communautés autochtones nous ont faites.

Afin d'accélérer le processus d'examen et d'évaluation des propositions, nous allons commencer à les évaluer dès qu'elles arrivent dans nos bureaux, plutôt que d'attendre les dates limites avant de le faire.

Nous mettrons davantage de ressources à la disposition des gens de la base, par le biais de nos coordonnateurs de soutien communautaire.

En conclusion, j'aimerais vous rassurer une nouvelle fois : nous sommes fermement engagés à investir de manière stratégique les fonds limités qui nous ont été confiés. Nous continuerons à améliorer notre capacité à aider les Autochtones à se prendre en charge. Nous promulguerons les connaissances qui existent sur les impacts du système des pensionnats. Nous travaillerons à mobiliser le soutien des autres Canadiens et à les encourager à s'avancer avec nous sur la voie de la réconciliation.

Dans notre vision d'avenir, ceux qui ont été affectés par les abus sexuels et physiques subis dans les pensionnats ont confronté les expériences traumatisantes qu'ils ont vécu et ont guéri une grande partie de leurs blessures. Ils ont brisé le cycle des abus et ont développé, de manière significative, leurs capacités au niveau individuel, familial, communautaire et national, jetant ainsi les bases d'un plus grand bien-être pour eux-mêmes et les générations futures.

Masi (Merci).



Georges Erasmus, Président FAG



Mike DeGagné, Directeur général FAG

Premiers pas m'offre l'occasion de jeter un regard sur ce que la Fondation autochtone de guérison a accompli au cours de cette dernière année et d'anticiper avec plaisir les nouvelles initiatives que nous mettrons en oeuvre pour toujours mieux servir les survivants des pensionnats et leurs enfants.

L'accord de financement qui guide la FAG lui donne une année pour mettre ses structures de fonctionnement en place et quatre années pour distribuer ou pour engager les fonds qui lui ont été confiés. Au cours de notre première année d'existence, qui a débuté en avril 1998, le Conseil des fondateurs a travaillé à établir la Fondation sur des bases solides. Ils ont organisé une conférence des Survivants des pensionnats, source des conseils et de la sagesse qui inspirent et orientent aujourd'hui le travail de la Fondation. Nous avons aussi, au cours de cette même période, établi un bureau, recruté et embauché du personnel et amorcé le processus d'appel de propositions.

À la fin de cette année préparatoire, la FAG avait recruté un petit noyau d'employés qui assumait le travail relié à l'administration des propositions de ce premier cycle.

Je peux aujourd'hui faire une rétrospective des progrès accomplis au cours de notre deuxième année. Ce qui était au tout début un simple casier postal est devenu une organisation de cinquante employés, qui répondent à vos appels, administrent et négocient les financements, communiquent nos progrès et fournissent les services de recherche pour déterminer et documenter les meilleures pratiques de guérison.

NOUS NOUS SOMMES EFFORCÉS DE FOURNIR DES RENSEIGNEMENTS ET DES RÉPONSES CLAIRES À CEUX QUI NOUS ONT TRANSMIS LEURS PROPOSITIONS, AFIN DE LES AIDER À LES RAFFINER. NOUS ESPÉRONS QUE CELA NOUS PERMETTRA DE FINANCER UN PLUS GRAND NOMBRE DE PROJETS ENCORE QUE L'AN DERNIER.

Nous avons reçu, cette année, plus de mille propositions de communautés autochtones à travers tout le Canada et nous en avons financé 231, pour un total de 50 millions de dollars. Nous avons tenu quatre assemblées régionales afin d'écouter vos inquiétudes et vos suggestions à propos de notre fonctionnement, et nous avons modifié celui-ci, conformément à vos conseils.

Nous nous sommes également efforcés, pour ceux qui n'avaient pas reçu de financement, de rendre notre processus de demande de financement plus accessible. Nous avons contacté les requérants de l'an passé pour nous assurer qu'ils pouvaient resoumettre leurs propositions. Nous avons révisé notre Guide du programme et l'avons publié dans une version de lecture simple, afin de le rendre plus clair. Nous l'avons aussi rendu disponible sous forme de cassette audio et vidéo, pour ceux qui en avaient besoin.

Plus important encore est le fait que nous ayons mis en oeuvre des moyens efficaces pour fournir des renseignements et des réponses claires à ceux qui nous ont transmis leurs propositions, afin qu'ils puissent les réviser et les raffiner. Nous espérons que cela nous permettra de financer un plus grand nombre de projets encore que l'an dernier.

La Fondation doit assumer un rôle de chef de file en matière de guérison des séquelles laissées par les pensionnats et nous comprenons l'envergure de cette responsabilité. Les recherches existantes et nouvelles, qui incluent les informations recueillies par le biais des projets de guérison financés par la Fondation, jettent de plus en plus de lumière sur les expériences vécues dans les pensionnats et les répercussions que celles-ci ont eu chez les peuples autochtones.

Il nous incombe de développer une compréhension de plus en plus claire et complète des problèmes enracinés dans l'expérience des pensionnats et de considérer ce que cette expérience a coûté en termes humains et économiques aux Premières Nations et aux peuples Métis et Inuit. Nous acceptons cette responsabilité, ainsi que celle de mieux comprendre comment le système des pensionnats a affecté les femmes, les enfants, les régions du Nord et les autres groupes-cibles.

À la fin de notre mandat, nous comprendrons et pourrons communiquer ce que nous savons des coûts réels du système des pensionnats.

Au seuil de cette troisième année, alors que notre prochain cycle de financement vient juste de débuter, je suis reconnaissant des conseils et des suggestions qui continuent à nous être prodigués par les Survivants des pensionnats — que ce soit par téléphone, en personne ou par écrit. Et je suis fier de notre personnel qui travaille avec nous pour offrir une assistance chaleureuse et compréhensive au Survivants que nous servons.

Vous désirez en savoir plus sur la Fondation autochtone de guérison? Visitez notre site Web au <http://www.ahf.ca>



**CODE D'ÉTHIQUE
de la Fondation autochtone
de guérison**

Nous acceptons que

Nous avons l'obligation de nous comporter, en tout temps, d'une manière qui ne soit pas incompatible avec la mission et objectifs de la Fondation.

Nous avons l'obligation de nous comporter, en tout temps, d'une manière qui ne portera aucune atteinte à l'intégrité de notre propre réputation et à celle de la Fondation.

Nous avons l'obligation d'exercer nos fonctions en priorité à titre de Partie de la Fondation et non à titre de membre d'une entité particulière.

Nous avons l'obligation de nous conformer au Code de conduite.

Nous avons l'obligation de respecter les droits fondamentaux de la personne.

De plus, la nature de notre travail au sein de la Fondation autochtone de guérison requiert

Un engagement personnel envers la démarche de guérison.

Un niveau élevé d'intégrité et de professionnalisme.

Courtoisie, équité, loyauté et bonne foi.

Comme règles générales de conduite,

Nous mettrons en pratique l'écoute active.

Nous serons compatissants et compréhensifs.

Nous n'exercerons pas de discrimination malveillante contre qui que ce soit, ni d'aucune manière que ce soit.

Nous nous traiterons les uns les autres avec respect, courtoisie, équité, loyauté et bonne foi.

Nous nous engageons à échanger positivement des connaissances et des compétences.

Nous nous engageons à aider et à appuyer nos collègues.

Nous respecterons tous les engagements que nous avons pris.

Nous n'exploiterons pas nos relations avec nos collègues pour notre profit personnel ou celui d'amis et de membres de notre famille.

Nous respecterons les confidences qui ont été recueillies par le biais des échanges interpersonnels en milieu de travail ou lors d'activités professionnelles, et refuserons de participer aux commérages de quelque nature qu'ils soient.

Nous promettons d'être honnête en faisant valoir et en décrivant nos compétences, nos habiletés professionnelles et notre bagage de connaissances et d'expériences.

Nous nous engageons à faire régulièrement l'auto-évaluation de nos forces, de nos limites, de nos préjugés, ou de notre niveau d'efficacité, et à faire tout notre possible pour nous améliorer.

Nous nous assurerons de ne pas imposer nos croyances, ni nos valeurs personnelles aux autres, dans le but d'influencer les résultats.

Reconnaissant le fait que l'on peut nous percevoir comme modèle, nous ferons tout notre possible pour maintenir l'image positive d'une Fondation intègre et professionnelle, en démontrant un haut degré de fiabilité dans notre propre comportement.

Nous nous abstiendrons de fumer dans les bureaux de la Fondation autochtone de guérison.

Les personnes parmi nous qui consomment de l'alcool donneront l'exemple en le faisant de façon responsable.

Nous nous abstiendrons de consommer des drogues illicites ou toute autre substance pouvant altérer la capacité d'exercer nos fonctions au sein de la Fondation.



NOUS SAVONS QUE LA GUÉRISON COMMENCE PAR UNE PERSONNE ET SE RÉPAND POUR TOUCHER DE NOMBREUSES AUTRES PERSONNES

**ELLES TRAVAILLENT POUR VOUS...
LES ÉQUIPES DU DÉPARTEMENT DES PROGRAMMES DE LA FAG**

Le département des programmes de la FAG a pour mandat de collaborer avec les communautés autochtones du Canada afin que celles-ci puissent mettre sur pied des projets de guérison de qualité. Pour atteindre cet objectif et mieux vous servir, la FAG a créé trois équipes, avec chacune des responsabilités distinctes.

***Yvonne Marie Boyer,
Directrice des programmes***



Yvonne est Métis et a passé la majorité de sa vie au Saskatchewan. Son domaine étant les Sciences infirmières et la Sociologie, elle s'est inscrite en 1991 à un programme d'études d'été pour les étudiants autochtones à l'Université du Saskatchewan, puis à plein temps à l'Université de Dalhousie et à l'Université du Saskatchewan, à peine obtenu, elle reçoit une acclamation nationale en obtenant le Prix Harvey Bell Memorial, qui lui a été décerné en reconnaissance de son excellence académique et de sa contribution probable, en tant qu'avocate, à l'établissement des droits des Autochtones canadiens et à l'élimination des obstacles rencontrés par les communautés autochtones à l'intérieur du système juridique canadien. Elle a passé son année d'apprentissage en tant que clerc d'avoué sous la direction de l'Honorable Mary Ellen Turpel-Lafond. En 1997, elle devient membre de l'Ordre des avocats, médiatrice, membre active de l'Association autochtone des avocats du Barreau et de l'Association canadienne des avocats du Barreau.

Avant de prendre son poste à la Fondation autochtone de guérison, Madame Boyer travaillait comme Directrice des services de justice pour le Conseil de bande de Saskatoon Inc. Au cours de cette période, elle a développé un programme de justice communautaire pour les sept membres du Conseil de bande ainsi que plusieurs projets de justice communautaire en milieu urbain. Lorsqu'elle résidait à Saskatoon, elle faisait partie, en tant que bénévole, de plusieurs comités et Conseils d'administration, y compris la Fédération des Nations Indiennes du Saskatchewan, le Conseil de Justice des Premières Nations, le Fond de développement Clarence Campeau, le Groupe de travail des femmes autochtones sur la violence, le Groupe de travail sur la Justice et le Syndrome foetal d'alcool, le Conseil consultatif écuménique des églises chrétiennes sur les Premières Nations et les Métis, le Comité du Conseil de bande de Saskatoon chargé d'examiner les solutions autres que les litigations pouvant être entreprises par les survivants des écoles résidentielles, Justice 2001- le Comité consultatif de la ville de Saskatoon sur la Justice restaurative et le Comité consultatif sur les questions Autochtones et Métis de la ville de Saskatoon auprès des services du Chef de police. Un certificat d'excellence vient de lui être décerné par le Fond de développement Clarence Campeau, pour sa contribution envers la cause des Métis du Saskatchewan, dans le domaine du développement économique. Ayant récemment déménagé à Ottawa, Yvonne s'implique de très près dans tous les aspects de la vie de ses enfants et participe activement en tant que bénévole dans leur école.

Pamela Lussier, Adjointe à la Directrice des programmes

Pamela s'est jointe à la Fondation en avril 1999. Elle est née à Mattawa, en Ontario et est venue habiter à Ottawa en 1989. Elle possède un diplôme de technicienne de laboratoire et a travaillé précédemment pour les laboratoires Dynacare. Elle a également détenu le poste de gestionnaire régionale pour une grande compagnie d'inventaire.



ÉQUIPE D'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

L'équipe d'évaluation des programmes est chargée d'examiner et d'analyser les demandes de financement.

Virginia Toulouse, Gestionnaire – Examen des programmes

Virginia Toulouse is membre de la Première Nation Anishnawbek de Sagamok en Ontario. Elle travaille à la Fondation depuis mai 1998. Avant cet emploi, elle occupait respectivement les postes d'Agente de recherche pour le Conseil Mohawk d'Akwesasne pour le développement social et la santé, de Responsable des Affaires publiques pour l'Assemblée des Premières nations et de Consultante régionale en programmes de santé communautaire pour la division des services médicaux du Bureau régional de l'Ontario



- | | |
|----------------------|---|
| Gene Ouellette | Agent d'examen des programmes |
| Dolly Creighton | Coordonnatrice - Examen des programmes |
| Alexia Fruin | Adjointe – Examen des programmes |
| Yancy Craig | Agent d'évaluation des propositions |
| Sandra Greene | Agente d'évaluation des propositions |
| Karen Campbell | Agente d'évaluation des propositions |
| Marguerite Sanderson | Agente d'évaluation des propositions |
| Teresa Chovaz | Agente d'évaluation des propositions |
| Suzanne Danis | Commis aux dossiers |
| Dave Tellier | Coordinateur - entrées de données |
| Pierrette Tessier | Entrées de données – soutien des systèmes |
| Christina Leblanc | Agente d'évaluation des propositions |
| Marilyn Brauner | Agente d'évaluation des propositions |
| Michelle Kowalski | Entrées de données |
| Marie West | Agente d'évaluation des propositions |



En haut: Gene Ouellette, Agent d'examen des programmes. Voir son article, page 10.

SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

- Assurer la liaison avec votre communauté afin de vous faciliter l'accès au financement de la Fondation
- Vous aider à consolider vos propositions
- Faciliter la participation de votre communauté dans le processus mis en place par la Fondation, y compris l'établissement de réseaux avec d'autres projets approuvés

Coordinateurs de soutien communautaire

Les Coordinateurs de soutien communautaire peuvent répondre à certaines de vos questions en:

- Vous mettant en rapport avec des communautés qui font le même type de travail que vous voulez faire
- Vous aidant à établir des liens et des partenariats
- Vous donnant de l'information sur les programmes et services existants
- Vous informant sur les autres sources de financement

En vous faisant connaître les documents de programmes ou les résultats de recherche qui vous aideront à rédiger votre proposition.

L'Équipe

Sharon Clarke, Gestionnaire

Sharon Clarke est de la Nation Crie de James Smith au Saskatchewan. Elle détient un diplôme d'études post-secondaires de l'Université de Regina, et plusieurs certificats en développement communautaire et autres domaines connexes. Elle aime apprendre et considère ceci comme faisant partie intégrale d'un développement personnel et professionnel continu. Elle travaille actuellement à améliorer ses capacités à parler le français et elle termine un diplôme en Biologie. Madame Clarke nous confie qu'elle est affectée, au niveau personnel et familial, par le système des écoles résidentielles et qu'elle est activement engagée sur le chemin de la guérison. Elle a travaillé avec de nombreuses communautés, les aidant à développer des programmes de bien-être et de guérison. Son expérience communautaire, au niveau régional avec la division des services médicaux et au niveau international avec les programmes de prévention de la toxicomanie de l'Organisation mondiale de la santé a eu une influence importante sur elle, les défis qui ont été placés sur son chemin lui ont donné l'occasion de développer de nombreuses compétences.



Ci-dessous: Mary Debassige, Adjointe administrative.



Mary Debassige, Adjointe administrative
Coordinatrice, Alberta, Margaret Kappo
Coordinateur, BC, poste vacant selection de
candidat le 16 février
Coordinateur, Manitoba, poste vacant selection de
candidat le 16 février
Coordinatrice, Saskatchewan, Joanne Langan
Coordinatrice, Ontario, Wanda Gabriel
Coordinateur, Atlantique, Kevin Barlow
Coordinateur, Nord, poste vacant selection de
candidat le 16 février
Coordinateur, Yukon/NWT, Frank Hope
Coordinatrice, Nunavut, Lena Autut
Coordinatrice, Métis, Yvonne Vezina

Veillez composer le 1 888-725-8886 et demandez à parler au coordinateur de soutien communautaire qui sert votre région.



INFORMATIONS SUR LES PROGRAMMES

L'équipe des informations sur les programmes est là pour répondre à vos questions et vous donner l'information dont vous avez besoin pour préparer une proposition.

L'Équipe

Karen (Konwawihon) Jacobs-Williams, Gestionnaire des services d'information

Karen est Mohawk, de la Réserve de Kahnawake. Avant de terminer ses études universitaires en Histoire à l'Université d'Ottawa, Karen a occupé divers postes au sein du gouvernement, dans des programmes axés sur les questions autochtones, par exemple le Programme des travailleurs autochtones dans les cours de justice, le Programme d'études juridiques pour les peuples autochtones, le Programme National autochtone sur l'alcoolisme et les toxicomanies. Elle a également travaillé pour la Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA) en tant que chercheuse-analyste, sur les questions affectant les femmes. Plus récemment, elle a occupé plusieurs postes contractuels à l'Université d'Ottawa et au Département de Justice, et a également animé des ateliers de conscientisation pour la Commission de la Fonction publique. Elle a siégé sur l'exécutif de l'Association des femmes autochtones du Canada et l'Association des femmes autochtones du Québec. Elle s'implique activement dans les activités de la communauté autochtone d'Ottawa et siège au Conseil des femmes autochtones, au Cercle d'action des femmes autochtones et au Conseil des Services aux familles et aux enfants autochtones. Karen a aussi siégé au Conseil d'administration de la Société Elizabeth Fry d'Ottawa, au Comité de coordination pour le projet *Fin aux violences contre les femmes* et au Comité directeur et Comité d'intégration de cette même organisation.

Janice Kicknosway	Agente d'information sur les programmes
Janet Brewster	Agente d'information sur les programmes
Miche Jetté	Agent d'information sur les programmes
Edward Martin	Agent d'information sur les programmes

Veillez composer le 1 888-725-8886 et demandez à parler aux agents d'information sur les programmes.

Questions & Réponses

Q

EST-CE QUE JE PEUX OBTENIR UN FINANCEMENT DE LA FAG SI J'OBTIENS AUSSI DU FINANCEMENT D'AUTRES SOURCES?

A

La FAG croit que la guérison est plus efficace lorsqu'elle se déroule à l'intérieur de partenariats, là où cela est possible. Des partenariats se créent lorsqu'au moins deux groupes ou communautés collaborent au même projet de guérison. On parle d'un partenariat de financement lorsque deux organismes de financement ou plus engagent des fonds pour le même projet. La Fondation autochtone de guérison est très intéressée à appuyer les propositions de projets et (ou) de financements conjoints.

Q

Y A-T-IL EU DES CHANGEMENTS DANS LE PROCESSUS DE FINANCEMENT AU COURS DE CE NOUVEAU CYCLE?

A

Oui, plusieurs changements ont été apportés.

- Nous avons maintenant deux dates de soumission au lieu d'une seule.
- Les requérants n'ont plus à présenter leurs propositions sous un thème spécifique.
- Les demandes relatives au Centres de guérison ne sont pas encore prêtes, nous lancerons un appel spécial à cet effet.
- Le formulaire de demande de financement est plus clair, les questions posées sont sous une forme plus simple et plus facile à comprendre.
- Nous demandons maintenant davantage d'information, par exemple sur:
 - Les profils communautaires
 - Un plus grand nombre de lettres, dont le contenu doit être plus détaillé.

Q

COMBIEN DE TEMPS L'EXAMEN DE MA PROPOSITION PRENDRA-T-IL?

A

Le processus d'examen prendra huit mois au moins. Nous avons besoin de cette période de temps pour évaluer tout le travail que vous avez incorporé dans votre proposition.

Q

QUE VÉRIFIEZ-VOUS EXACTEMENT LORSQUE VOUS RECEVEZ UNE PROPOSITION?

A

Lorsque la Fondation reçoit votre proposition, les membres du personnel de la FAG l'examinent consciencieusement avant de la laisser passer à l'étape suivante. Les membres du personnel qui sont chargés de l'évaluation préliminaire se pencheront sur les éléments suivants:

· Avez-vous envoyé la proposition par la poste? la date limite a-t-elle été respectée? Les propositions reçues par télécopieur ou par courrier électronique ne seront PAS examinées.

- Avez-vous inclus TOUS les documents demandés (lettres de soutien)?
- Avez-vous répondu à toutes les questions du formulaire de demande?
- Avez-vous respecté TOUTES les règles d'incorporation ou de parrainage?
- Avez-vous vérifié si TOUTES les signatures sont incluses?
- Avez-vous respecté le format demandé?
- Avez-vous envoyé CINQ copies de la proposition, et vérifié que la proposition n'a PAS été télécopiée à la FAG?
- Est-ce que votre proposition répond aux 4 critères obligatoires?
- Est-ce que votre proposition correspond à un niveau de qualité qui permettra de la faire passer à l'étape suivante? (elle sera évaluée pour son niveau de qualité et une note lui sera assignée pour cela)
- Est-ce que votre proposition doit être évaluée par un spécialiste? (Par exemple un guérisseur traditionnel ou un psychologue?) Le personnel de la FAG décidera si votre proposition a besoin d'être évaluée par un spécialiste, basé sur ce que vous proposez de faire et sur les résultats attendus).

Q

QUAND M'ENVERREZ-VOUS MON ÉBAUCHE DE PROPOSITION?

A

À l'intérieur de 4 semaines.

Q

QUI EST CHARGÉ DE L'ÉVALUATION?

A

Une personne a été spécifiquement désignée comme responsable des évaluations.

Q

EST-CE QUE JE PEUX COMMUNIQUER AVEC L'ÉVALUATEUR?

A

Vous pouvez formuler vos questions par écrit et nous les envoyer par la poste ou par télécopieur à la FAG, à l'attention de l'évaluateur des propositions.

Q

SI J'ÉCHOUE À L'ÉTAPE DE L'ÉVALUATION PRÉALABLE EST-CE QUE JE PEUX QUAND MÊME SOUMETTRE MA PROPOSITION POUR LA DATE LIMITÉ?

A

Il n'y a pas d'échec à l'étape de l'évaluation préalable. Vous pouvez soumettre votre proposition, en tenant compte des questions et commentaires soulevés par l'évaluateur. Si vous ne le faites pas, votre proposition ne pourra pas passer aux étapes suivantes. Si vous ne pouvez pas resoumettre votre proposition à une date limite, vous pouvez la soumettre à la date limite suivante. •

LA PERTINENCE DE LA CULTURE DANS LE PROCESSUS DE GUÉRISON

Holly Gallant, C.D.S.C & Thérapeute de deuil
Première Nation de Chawathil

...Les lois et les pratiques, qui, ayant pour objectifs d'éliminer les cultures autochtones, ont prôné l'enlèvement des enfants autochtones pour les faire élever dans des institutions et des familles non-autochtones étaient en violation de la Loi internationale sur le génocide

-Extrait du rapport *Bringing them Home*, Commissions des droits de la personne et de l'équité, Australie.

Pour comprendre la pertinence de la culture dans le processus de guérison, nous devons tout d'abord examiner et comprendre ce que la colonisation nous a enlevé de notre culture d'origine et ce que nous essayons, avec tant de peine, de retrouver.

Nous avons besoin de regarder ce que nous étions AVANT la colonisation. Par tradition, lorsqu'une personne commettait une erreur dans sa vie, si grave quelle soit, la communauté entière était là pour elle, en tant que groupe de soutien. Les membres de ce groupe nous aidaient à examiner toutes les facettes de la chose et nous guidaient à progresser dans notre vie, d'une manière positive et constructive.

Nous étions nourris, spirituellement et émotionnellement. Nous avions un grand respect pour nos Aînés et nous savions les écouter. Nous avons perdu ce sens de direction et la sagesse qui nous gardait unis et connectés au reste de l'univers. Le système familial était solide. Tous les membres avaient des rôles clairs et bien définis et un respect naturel et sain pour les limites des autres. Les parents savaient comment agir de manière positive et efficace pour élever leurs enfants. Ils étaient des personnes complètes et équilibrées possédant un sens bien réel de ce qu'ils étaient, de leurs racines. Ils étaient fiers du peuple auquel ils appartenaient.

Un grand nombre d'entre nous ont perdu les compétences parentales que nous possédions naturellement auparavant, en même temps que nous avons perdu la capacité de nous estimer et d'être fiers de notre identité autochtone.

Le lien qui existe entre le Créateur et toutes les choses créées faisait partie intégrante de notre vie quotidienne. Je crois que trop de nos gens ont une soif insatiable de combler le vide qui était autrefois occupé par notre Créateur. Essayer de combler ce vide, sans être guidés par notre culture, nous pousse à adopter des comportements qui finissent par nous détruire, nous et nos enfants. La colonisation nous a enlevé notre sens d'identité, notre estime de soi, nos croyances et pratiques spirituelles, nos compétences parentales, nos structures communautaires traditionnelles, notre respect envers nos Aînés, notre régime alimentaire naturel, notre fierté, notre langue, nos arts, nos histoires, et nos danses.

Lorsque nous disons avoir perdu notre culture, un grand nombre de personnes ne savent pas vraiment ce que nous avons perdu. Ce qu'ils connaissent de notre culture se limite à nos costumes de cérémonies, nos danses, nos beaux objets d'artisanat, nos coutumes spirituelles telles les cabanes de suerie... Il ne se rendent pas compte de la profondeur de nos valeurs traditionnelles et à quel point celles-ci imprègnent tous les aspects de notre vie, la rendant complète et équilibrée dans ses dimensions spirituelles, physiques, mentales et émotionnelles.

En tant que peuple, nous retrouvons peu à peu une santé qui avait été attaquée par quelque chose de plus grave que les toxicomanies, l'alcoolisme, les abus sexuels et physiques et la violence familiale. Nous sommes en train de nous remettre de l'annihilation de notre être collectif, que ce soit dans sa dimension mentale (éducation), spirituelle (le lien avec notre Créateur) et émotionnel (notre intégrité et estime de soi). Le caractère et l'identité de notre groupe sont définis par notre culture traditionnelle.

J'ai personnellement vécu l'expérience des transformations qui s'opèrent lorsqu'on apprend et que l'on pratique les méthodes traditionnelles de guérison. C'est pour cela que j'encourage les gens à aller à la recherche de la sagesse qu'ils possèdent déjà intérieurement, et je partage mes propres connaissances en respectant les autres. Je sais où la culture est utile et nécessaire et combien il est important d'inclure nos traditions et valeurs culturelles, car celles-ci jouent un rôle vital dans le processus de guérison de notre peuple.

Je vous remercie de m'avoir offert cette occasion de partager mes croyances et perspectives personnelles en ce qui concerne la pertinence de la culture dans le processus de guérison.

Toutes mes relations,

Holly Grant

SPIRITUALITÉ AUTOCHTONE ET GUÉRISON DES NATIONS

Tous ces gestes du quotidien s'inscrivent dans la spiritualité des nations et prennent place dans la richesse de l'héritage transmis au fil des générations. De nos jours, nombreux sont les non-autochtones qui découvrent ces traditions et cette spiritualité, qui figurent parmi les choses dont les Autochtones d'Amérique du Nord n'ont pas été dépossédés au fil des siècles. La spiritualité autochtone a résisté au choc de la civilisation occidentale et à l'implantation du christianisme en terre d'Amérique.

Au cours des dernières années, alors que les dimensions politiques et économiques de la question autochtone ont retenu toute l'attention, les traditions spirituelles sont animées d'une nouvelle vitalité qui s'affirme de jour en jour. À l'aube du nouveau millénaire, cette spiritualité s'adapte aux conditions de vie moderne tout en sauvegardant ses valeurs fondamentales. Implantées sur ce continent depuis des millénaires, les nations autochtones ont lentement tissé leur culture, leur langue et leur spiritualité, en partageant le sentiment profond d'un lien sacré avec la Terre.

Kitche-Manitou

« Kitche-Manitou était Dieu, le Grand et ultime mystère des ordres naturel et surnaturel... Kitche-Manitou a créé l'univers, le monde et les êtres au-delà, au-dessus et au-dessous, corporels et incorporels »

« De rien, Kitche-Manitou a créé le roc, l'eau, le feu et le vent. Dans chacun il a insufflé le souffle de la vie. Il a transmis à chacun, avec son souffle, une nature et une essence différente. Chaque substance a reçu son propre pouvoir, qui est devenu âme-esprit.

Avec ces quatre substances, Kitche-Manitou a créé le monde matériel du soleil, des étoiles, de la lune et de la terre.

Kitche-Manitou a donné le soleil le pouvoir de la lumière et de la chaleur. À la terre il a donné la croissance et la guérison, aux eaux, la pureté et le renouveau, au vent la musique et le souffle même de la vie...

Puis Kitche-Manitou a créé les plantes. Il en a fait quatre groupes: les fleurs, les herbes, les arbres et les légumes. Il a donné à chacun un esprit de vie, de croissance, de guérison et de beauté. Il a placé chacun à un endroit où il serait le plus bénéfique et il a gratifié la terre au plus haut degré de beauté, d'ordre et d'harmonie.

Après les plantes, Kitche-Manitou a créé les animaux et a pourvu chacun d'une nature et de pouvoirs spéciaux. Il en a fait avec deux pattes, quatre pattes, des ailes ou des nageoires ».



Première Nation Chawathil L'ART-THÉRAPIE – SE LIBÉRER POUR MIEUX GUÉRIR

“Les portes de la guérison et de la créativité nous font toujours entrer dans le royaume de l’âme”

-Angeles Arrien, Anthropologue et auteur

«L'Art-thérapie est une excellente méthode pour traiter les personnes traumatisées. Si vous êtes accablés par les émotions, que ce soit la colère, le chagrin, la peur ou l'agressivité, que ces émotions affectent votre capacité de concentration et vous empêchent de fonctionner dans la vie de tous les jours, l'Art-thérapie pourrait vous être utile», nous affirme Allen Bunjun, administrateur d'un projet de guérison communautaire pour la Première Nation de Chawathil, financé par la Fondation autochtone de guérison. Il confirme ainsi l'impact positif de cette approche de guérison innovatrice sur les survivants des écoles résidentielles et leurs descendants, pour lesquels ce projet a été élaboré.

Le projet de guérison de la Première Nation de Chawathil a mis sur pied plusieurs programmes de groupes afin d'aider les victimes du système des pensionnats et les membres de leur famille à progresser vers la guérison des blessures qu'ils vivent à cause des abus sexuels et physiques perpétrés contre eux dans les pensionnats.

L'Art-thérapie est une méthode efficace pour aider les personnes à exprimer ce qu'elles trouvent souvent difficile de partager verbalement. Deux programmes d'Art-thérapie ont été conçus et mis en oeuvre à Chawathil: le premier à l'intention d'un groupe de survivants des écoles résidentielles, l'autre à l'intention d'un groupe d'agresseurs faisant partie d'un programme de réhabilitation.

Ces groupes de thérapie spécialisée ont été organisés comme des groupes de soutien éducatif et thérapeutique. Par le biais de l'éducation, les participants prennent conscience de l'origine de leur colère et de leur manque d'estime de soi et apprennent comment ces émotions affectent leur vie de tous les jours.

L'Art-thérapie leur permet de reconnaître et d'exprimer leurs pensées et leurs émotions à travers un processus d'expression artistique. Toutes les sessions de groupe débutent avec la cérémonie du la fumée et avec un Cercle de la parole, et se terminent par la prière. La plupart des groupes choisissent aussi de vivre l'expérience de la suerie traditionnelle.

L'Art-thérapie est également offerte comme une option de thérapie individuelle aux survivants et leur famille par les deux thérapeutes qui travaillent pour le projet, Martha Drennan, B.A & R.C.C et Holly Gallant C.D.S.C & thérapeute de deuil.

Qu'est l'Art-thérapie?

Comme Holly Gallant C.D.S.C & thérapeute de deuil le souligne «cette forme d'expression n'exige pas de talents artistiques ni de connaissances ou d'expérience préalables en art, et elle n'est pas soumise à l'analyse de la thérapie».

L'objectif de cette thérapie est d'aider le client à découvrir lui-même, à travers ce qu'il a produit, la signification de ce qu'il y a exprimé. Il peut ainsi mieux comprendre son expérience, ses forces, ses manières de réagir et il peut voir plus clairement l'historique et la dynamique de son milieu familial.

L'Art-thérapie est donc utilisée comme un véhicule de communication non verbale. Souvent, les émotions et les souvenirs reliés au traumatisme sont difficiles à exprimer verbalement et peuvent être exprimés et compris beaucoup plus facilement à travers des images. En Art-thérapie, les images produites par les participants sont utilisées comme point central d'un processus de réflexion.

La thérapie et le participant examinent le travail produit. Pour cela, le participant parle de ce travail et de ce qu'il contient. La thérapie n'intervient que pour poser des questions, demander des clarifications, confronter et interpréter pour stimuler la discussion. Ce processus permet au participant de comprendre, d'obtenir une plus grande clarté et de reprendre un certain contrôle sur des habitudes, attitudes, comportements et modes de pensées maladaptés.

Par le biais de divers médiums (dessin, collage, peinture, sculpture) les clients en Art-thérapie peuvent vivre et exprimer leurs émotions, les conflits ou faire remonter leurs souvenirs. Pendant la session d'Art-thérapie, les clients explorent souvent, de manière verbale, le symbolisme et la signification de leurs images avec l'art-thérapeute.

L'Art-thérapie est donc un type de psychothérapie qui permet sous une forme non verbale, l'expression des émotions et un cheminement vers la guérison.

Les adultes utilisent souvent les mots pour rationaliser leurs émotions et créer ainsi une certaine distance avec elles. L'Art-thérapie, par l'utilisation d'un matériel très simple, permet aux clients de briser les barrières qui les empêchent d'exprimer leur monde intérieur.

Casier Postal 1659
Hope, BC
VOX 110

Personne-Contact: Allan Bunjun – administrateur First
Nation de Chawathil – Tel: 604- 869-9994

JUSTICE RÉPARATRICE

« Je déclare sérieusement que je préférerais mourir dans les tortures les plus cruelles, jamais infligées sur ce continent, plutôt que de languir dans une de vos prisons pendant une seule année. Grand Esprit de l'univers ! - et vous dites que vous êtes chrétiens ? ».

-Joseph Brant, chef des Mohawks, 1803

Les pratiques autochtones traditionnelles à l'égard de l'administration de la justice sont inscrites dans une approche holistique axée sur la réconciliation et l'importance de la participation de la collectivité au processus. Nombre des caractéristiques de la justice réparatrice sont profondément enracinées dans la culture des collectivités autochtones.

Il est aujourd'hui reconnu que les collectivités autochtones ont été à l'avant-garde de l'instauration d'un régime de justice réparatrice, qui a ses racines dans les valeurs de leur culture. De nombreuses nations autochtones se servaient et se servent toujours de cette philosophie de justice réparatrice au sein de leur communauté.

Les principes de justice autochtones et de guérison traditionnelle permettent de réparer les torts causés à une personne ou à une collectivité. De fait, la guérison est une vaste notion qui englobe la justice réparatrice. La perpétration d'un crime révèle un manque d'équilibre spirituel chez la personne et le processus de guérison vise à rétablir cet équilibre en unifiant les quatre éléments qui la définissent, à savoir les dimensions spirituelle, affective, physique et mentale. L'exercice de la justice consiste à rétablir cet équilibre à mettre « l'accent non seulement sur le déséquilibre ayant donné lieu à l'acte répréhensible, mais aussi sur les forces externes qui ont causé ce déséquilibre ainsi que les conséquences de l'acte » (cité dans Lee, 1996).

Selon ces principes, la justice réparatrice vise à prévenir la criminalité en réparant les torts du passé et en rétablissant les relations sociales. Elle a pour objet de réconcilier les délinquants et les victimes et d'aider les collectivités à assurer leur réinsertion au lieu de favoriser le recours à l'incarcération ou à d'autres formes de châtement.

Fondements de la justice réparatrice

Le crime est avant tout un conflit entre des personnes qui cause un préjudice aux victimes, aux collectivités et aux délinquants eux-mêmes; ce n'est qu'en deuxième lieu qu'il constitue une infraction.

Le but premier du processus de justice est de réconcilier les parties tout en réparant le préjudice causé par le crime. Le processus de justice doit faciliter la participation active des victimes, des délinquants et des collectivités.

La participation active de la victime et des autres membres de la collectivité au processus constitue l'un des éléments clés de la justice réparatrice dont l'objet est de réconcilier les délinquants et les victimes et d'aider les collectivités à assurer leur réinsertion. La source de la paix et de l'ordre réside dans des collectivités solides et actives ayant à cœur le bien-être de leurs membres.

Qu'est ce que la justice réparatrice et quel est son rapport avec les projets de justice communautaire et de justice autochtone?

Notre système de justice actuel est un système rétributif; l'État fixe des lois rigides et se venge si celles-ci sont violées. Le processus ne sert pas à faire justice puisque l'incarcération ne remédie pas au traumatisme que le crime a suscité chez la victime ou dans la collectivité et ne corrige pas non plus les attitudes du délinquant.

La justice réparatrice vise à transformer la honte stigmatisante de l'incarcération, qui isole les victimes et les délinquants, en une honte régénératrice qui sert à reconnaître l'existence d'un tort, à établir la responsabilité pour celui-ci et à négocier le retour du délinquant dans la collectivité. En rejetant la justice rétributive et en responsabilisant la victime, la collectivité et le délinquant pour l'infraction, la justice réparatrice vise à corriger le comportement criminel, à guérir les problèmes sociaux, à donner un sens personnel aux expériences des personnes avec le système de justice et à traiter toutes les parties avec respect.

« La responsabilité personnelle et collective » fait partie intégrante de la justice réparatrice et trouve place dans tous les projets de justice communautaire et de justice autochtone. Le contrevenant doit accepter la responsabilité des infractions qu'il a commises avant de pouvoir participer à des processus de justice réparatrice tels que les comités juridiques communautaires, les cercles de détermination de la peine, les programmes de déjudiciarisation et les tables de conférence familiale ».

Les projets de justice communautaire et de justice autochtone encouragent les membres de la collectivité à participer à l'administration d'une forme de justice fondée sur le rétablissement de l'équilibre et de l'harmonie dans les collectivités touchées par les activités criminelles.

Extrait d'une allocution de *L'honorable Lois Moorcroft, Ministre de la Justice*

JUSTICE ET PROJETS DE GUÉRISON

De nombreux Autochtones estiment que le système de justice a été imposé à leurs collectivités et qu'il ne reflète ni leurs besoins, ni leurs valeurs, ni leurs traditions.

La justice réparatrice offre toute une gamme d'approches, d'outils et de méthodes qui peuvent être adaptés et intégrés dans le développement de projets ou de programmes de guérison communautaires. Nous espérons que le survol des approches décrites ci-dessous aideront les individus et communautés à explorer et à développer de nouvelles idées et les encourageront à envisager des partenariats innovateurs.

Conseils de détermination de la peine

Les conseils de détermination de la peine sont une application du principe de guérison visant à régler les différends.

Le conseil de détermination de la peine traditionnel fait appel à un processus communautaire permettant aux amis et aux voisins de la victime et du délinquant d'exprimer leurs sentiments de chagrin et de colère et de manifester leur soutien. Les délinquants deviennent directement responsables envers la collectivité plutôt que devant un système de justice éloigné et les membres du conseil peuvent amorcer le processus visant le rétablissement de relations paisibles au sein de leur collectivité.

Programmes de probation dans la collectivité

Les programmes de probation dans la collectivité visent à accroître l'efficacité de la probation. Dans le cadre des services de probation traditionnels, le délinquant n'est pas incarcéré, mais retourné dans la collectivité, sous la surveillance d'un agent de probation. Cependant, le niveau de surveillance pouvant être exercé est limité et lorsque la période de probation prend fin le délinquant est de nouveau livré à lui-même.

Dans le cadre du programme de probation dans la collectivité, on fait également appel à la participation de la collectivité. On accroît ainsi le niveau de surveillance, on s'assure que les conditions de probation sont vraiment adaptées à l'infraction et au délinquant et on augmente la valeur réparatrice du processus. On encourage également le délinquant à amorcer un processus de médiation avec la victime.

Ce programme va dans le sens des pratiques traditionnelles autochtones en matière de justice, car il fait intervenir la collectivité pour responsabiliser les délinquants et les accueillir de nouveau dans le milieu.

Programme de comparution devant la Commission nationale des libérations conditionnelles

Le programme de comparution devant la Commission nationale des libérations conditionnelles avec l'aide d'un Aîné permet aux Aînés d'accompagner les détenus autochtones aux audiences de libération conditionnelle. À titre de représentant respecté de la collectivité du détenu, l'Aîné apporte au délinquant un soutien culturel et spirituel à un moment très important de sa vie. Il peut également donner à la Commission une idée des chances de succès de la liberté conditionnelle. Le soutien d'un Aîné aide parfois à compenser certains désavantages auxquels les détenus autochtones doivent faire face au moment de l'audience. Ainsi, grâce à la présence d'un Aîné, l'audience peut mettre l'accent non seulement sur les préoccupations habituelles liées à l'évaluation du risque, mais aussi sur les préoccupations traditionnelles autochtones, par exemple, les efforts déployés par le délinquant pour se réhabiliter. L'Aîné a également la possibilité de rencontrer le délinquant après la prise de décision afin de le préparer à ce qui s'en vient, qu'il s'agisse de son retour dans la collectivité ou de son maintien en incarcération.

Les conférences de famille

Les conférences de famille s'appliquent aux jeunes contrevenants et font habituellement intervenir la victime, le délinquant ainsi que le plus grand nombre possible de membres de leur famille respective. Des professionnels ou des travailleurs communautaires peuvent également y participer. Une conférence de famille type comprend environ une douzaine de personnes. Dans le cas des délinquants adultes, le processus est appelé « conférences communautaires » et est plus susceptible de mettre à contribution les membres de la collectivité que ceux des familles. La conférence a pour but de donner aux personnes touchées par le crime la possibilité de trouver une solution dans un milieu qui appuie à la fois la victime et le délinquant.

Les conférences sont animées par un coordonnateur compétent qui explique d'abord la procédure aux participants et donne quelques détails sur le cas. Habituellement, le délinquant raconte sa version des faits, puis la victime décrit l'événement à sa façon, exprime ses sentiments à cet égard et pose des questions au délinquant. À n'importe quel moment du processus, le délinquant peut présenter ses excuses à la victime. Les amis et la famille de la victime ont ensuite la possibilité de s'exprimer, suivis de ceux du délinquant. Le coordonnateur dirige ensuite une discussion sur les mesures pouvant être prises pour réparer le tort causé à la victime. Cette dernière ainsi que sa famille et ses amis précisent leurs attentes, puis le délinquant ainsi que sa famille et ses amis leur répondent. Les négociations se poursuivent jusqu'à ce qu'un plan soit accepté et mis par écrit. Le coordonnateur établit ensuite les mécanismes de mise en œuvre du plan.

Programme de réconciliation entre la victime et le délinquant

Le programme de réconciliation entre la victime et le délinquant a été élaboré à Elmira, en Ontario, en 1974, grâce à l'initiative de deux personnes qui ont persuadé un juge de traiter de façon positive le cas de deux jeunes qui avaient vandalisé la propriété de 22 victimes différentes. Au lieu de recourir à une décision judiciaire qui aurait bien pu aboutir à l'incarcération, on a fait appel à la collectivité pour trouver une solution. Après un processus de réconciliation entre les victimes et les délinquants, les jeunes contrevenants devaient rencontrer personnellement chacune de leurs victimes et les indemniser pour les torts causés. La démarche a donné de bons résultats et les programmes de réconciliation sont maintenant chose courante dans de nombreux pays.

Les programmes de réconciliation entre la victime et le délinquant font appel à un processus de médiation pour arranger les choses entre les deux parties. Ils redonnent la maîtrise du processus aux parties touchées et détournent l'attention des aspects légaux du crime pour la diriger vers les torts causés.

Une entente entre les parties précise la nature des mesures réparatrices à prendre à l'endroit de la victime, par exemple, un dédommagement, des excuses officielles. Grâce à ce processus, les victimes ont leur mot à dire sur les événements et les délinquants ont la possibilité de faire amende honorable.

Les comités de justice pour les jeunes

Les comités de justice pour les jeunes et les comités de détermination de la peine font appel à la participation de citoyens bénévoles qui prennent une décision concernant les cas qui leur sont confiés ou formulent des recommandations à cet égard. Ces comités sont courants dans les collectivités autochtones (par exemple, la collectivité de St. Theresa's Point au Manitoba a un comité de justice pour les jeunes bien établi) et comptent souvent des Aînés parmi les membres. Ils imposent habituellement des mesures réparatrices telles que la médiation, le dédommagement et la réparation. De plus, ils permettent aux citoyens de régler les problèmes de leur collectivité et de résoudre des différends en faisant appel à la justice réparatrice. Ils peuvent également coordonner les travaux des différents organismes ou groupes communautaires qui s'occupent du cas, car des représentants de ces groupes peuvent faire partie des comités.

Les comités victime-délinquant

Les comités victime-délinquant permettent de réparer indirectement les torts causés aux victimes lorsque les délinquants ne sont pas arrêtés, refusent d'admettre leur culpabilité ou de participer à des programmes de mesures de rechange. Les victimes de certains types de crime rencontrent des délinquants qui ont commis un crime similaire contre une autre victime. Il est bien sûr impossible de régler le cas réel, mais on vise le même but que dans les autres programmes de justice réparatrice. Les victimes cherchent réparation pour le préjudice subi et les délinquants sont exposés aux torts que leur infraction a causés aux autres.



JUSTICE ET GUÉRISON

«Le processus de guérison commence lorsqu'une personne, délinquant ou victime, prend ses problèmes en main. Accepter la responsabilité de ses actes et ne pas attendre que quelqu'un d'autre règle nos problèmes. Il faut faire face à nos problèmes et trouver des solutions. Sinon on perd l'estime de soi et il est difficile de la retrouver. Si on ne s'occupe pas tout de suite de ses problèmes, on risque de se détruire.

Un agresseur sur le chemin de la guérison

JUSTICE AUTOCHTONE ET GUÉRISON COMMUNAUTAIRE

La Première Nation de Hollow Water

Hollow Water est un petit village ojibwé situé à environ 160 km au nord de Winnipeg. Au milieu des années 1980, certains membres de la collectivité ont commencé à réfléchir à leur situation et ont constaté que la criminalité était liée à la nature des rapports existant entre les habitants du village. Après avoir étudié les difficultés auxquelles ils étaient confrontés, ils ont constaté que certains des problèmes étaient exacerbés par les systèmes de justice et d'aide sociale non autochtones. Ils ont donc commencé à élaborer leur propre modèle d'intervention. Le résultat de leurs efforts est bien décrit par un membre de la première nation de Hollow Water, Berma Bushie, une des femmes associées au programme de cercle de guérison holistique de Hollow Water depuis ses tout débuts. Voici comment elle décrit ce programme.

J'ai toujours beaucoup de mal à expliquer aux gens de l'extérieur ce qui se passe à Hollow Water. La meilleure façon de le comprendre est de venir nous rendre visite : venez voir ce qui se passe ici. Chacun avait ses propres raisons, mais en tant que femme membre de la collectivité, j'ai vraiment été guidée par une démarche personnelle. Mon père parlait de notre village tel qu'il était dans son enfance. Il parlait de la façon dont tout le monde travaillait ensemble et partageait avec tous les autres. J'ai très peu connu cette réalité. Ce que j'ai connu, c'est l'arrivée des églises, l'arrivée des écoles, l'arrivée de tous les systèmes de l'extérieur qui ont fragmenté la collectivité.

Ce n'est qu'au milieu des années 1980 que nous avons commencé à penser à nous guérir nous-mêmes. Beaucoup d'entre nous faisaient semblant d'avoir des vies bien ordonnées et nous n'hésitions pas à nous mettre en avant et à travailler avec la collectivité. Nous avons commencé à comprendre que, pour réussir à changer les choses, nous devons commencer par nous changer nous-mêmes. Nous devons commencer à guérir de la violence, des dysfonctions dont nous avons nous-mêmes été victimes - et cela valait pour tout le monde ici.

Il y a eu une période de cinq ans pendant laquelle notre collectivité était en crise totale. Nous n'avions pas le choix à l'époque. Dans les années 1980, l'aide à l'enfance venait tout juste d'arriver dans mon village. Le système de justice arrivait dans mon village et, immédiatement, nous avons vu que ces deux systèmes étaient très différents.

À un certain moment, nous avons dit : « Il ne sert à rien de parler, il faut foncer. Nous savons ce que nous avons à faire. Ces systèmes, ces lois qui nous dirigent, les gens qui s'en occupent doivent comprendre leur effet dans notre village. Ils doivent comprendre que leurs lois et leur système ne marchent pas. Ils augmentent la peur qui existe déjà. Ils augmentent la rage qui existe déjà. »

Alors, ce que nous avons fait, c'est que nous avons étudié les deux systèmes. Dans ces deux systèmes, nous n'avions absolument rien à dire sur la façon dont les choses se passaient. La façon dont on traite les cas de violence dans notre province, c'est que, quand on signale un mauvais traitement, on retire l'enfant de la famille. Très souvent, ils retirent aussi l'enfant du village, et il est pris en charge par le système de justice criminelle. C'est barbare – le contraire de la civilisation.

La façon dont les choses fonctionnent maintenant, les enfants ne sont pas obligés de quitter le village. L'une des premières choses que nous avons eues à faire, c'est de choisir des familles d'accueil et de leur donner une formation sur la dynamique de la violence, sur le comportement des enfants, sur le fonctionnement des familles et sur le fonctionnement de la collectivité, et d'y mettre en place des mécanismes de protection des enfants. Une fois que ces foyers d'accueil ont été prêts, nous avons pu y placer les enfants maltraités pour des périodes limitées. Ce dont l'enfant a besoin à ce moment-là, c'est du soutien. Il a besoin que l'on croie à ses révélations.

Aujourd'hui, le seul cas où nous retirons un enfant de sa famille, c'est quand il y a inceste, parce que nous pensons que les familles ne sont pas en mesure de lui donner le soutien dont il a besoin. Mais dans tous les autres cas, quand l'agresseur est quelqu'un de l'extérieur du foyer, même s'il fait partie de la parenté, tant que la famille nucléaire peut soutenir l'enfant, il reste chez lui.

Pour rétablir ces structures communautaires, c'est-à-dire réapprendre à prendre soin de nous-mêmes, il fallait trouver un moyen pour que la communauté puisse s'exprimer directement au sujet des questions de justice, qu'elle puisse s'adresser à la fois aux agresseurs, aux victimes et aux familles. Nous avons travaillé très dur pour faire comprendre cela au système judiciaire.

Nous ne croyons pas à l'incarcération, et la raison pour laquelle nous ne croyons pas à l'incarcération, c'est qu'elle ne permet aucune guérison.

Ces gens ont besoin d'une communauté guérissante, d'un endroit sûr où ils peuvent commencer à en parler, des crimes qu'ils ont commis. C'est seulement quand les gens sont ouverts et peuvent apporter du soutien à ces personnes qu'elles peuvent entrer en relation et commencer à changer leur vie, pour retrouver l'équilibre. Nous croyons qu'ils sont en déséquilibre. Alors, nous disons aux tribunaux que nous voulons les garder chez nous. Ils ont commis leur crime ici. Leur crime a eu des conséquences pour les gens d'ici. Ils sont responsables de commencer à fournir une réparation pour la douleur qu'ils ont causée. Cela ne nous apporte rien qu'ils restent assis en prison ou ailleurs.

Nous insistons pour que les gens plaident coupables lors du procès, parce que nous ne voulons pas que nos enfants aient à témoigner. C'est la principale raison pour laquelle nous avons choisi un système différent dans notre village : parce que nous ne voulons pas que nos enfants aient à subir ce que l'on subit pendant un procès. Il a déjà été assez difficile pour eux de nous parler à nous, les adultes du village. Maintenant, notre travail, c'est de nous assurer qu'ils ne souffrent pas davantage. Notre travail, c'est de nous assurer que les adultes assument la responsabilité des gestes qu'ils ont posés. Voilà pourquoi nous insistons pour qu'ils plaident coupables.

Moi-même, dans mon village, j'ai eu beaucoup de difficulté à parler de ce qui m'était arrivé personnellement. Je sais par expérience qu'il n'est pas facile pour ces agresseurs de faire face à la collectivité et de faire face à leur propre famille. Nous voulons que cette démarche de guérison se poursuive dans notre village, non seulement dans le domaine de la violence familiale, mais aussi dans d'autres domaines, comme ceux du tribunal de la famille et du tribunal de la jeunesse, pour toutes les questions que la collectivité doit résoudre elle-même.

Peut-être y aura-t-il un certain nombre de cas où nous continuerons d'utiliser les tribunaux, mais à mesure que notre collectivité retrouvera la santé, elle retrouvera le désir de faire des changements durables et de développer l'entraide entre ses membres. Je ne sais pas si on nous laissera cette liberté. Mais je crois que ce sera une véritable gageure pour le système d'écouter les collectivités et d'avoir foi en elles. Voilà notre ambition.

Ce témoignage de Berma Bushie peut être lu dans le site internet du Centre national de prévention du Crime à <http://www.crime-prevention.org/cnpc/guides/parlem/experi.htm>

JUSTICE ET GUÉRISON DES TRAUMATISMES INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

Il existe un lien direct à deux niveaux entre la justice et la guérison des traumatismes subis au niveau individuel et collectif par les autochtones ayant survécu au système des écoles résidentielles y compris leurs descendants.

D'une part la guérison ne peut avoir lieu sans que les injustices soient reconnues c'est à dire que les faits traumatisants soient rétablis dans leur vérité.

D'autre part l'application du système actuel de justice est à l'antithèse du système autochtone de justice, seul capable d'établir la guérison, dans leur contexte culturel, de toutes les dimensions de l'individu et de la collectivité.

«Le système de justice a donné de piètres résultats dans les collectivités autochtones. Bien que les détenus autochtones soient surreprésentés dans le système, ils ne jouent qu'un rôle mineur dans son administration. Le système pénitentiaire... a échoué sur tous les plans sauf celui de la détention»

-Rapport au Ministère du Solliciteur général de Rick Linden et Don Clairmont

Les principes de justice autochtones respectent le droit à la dignité de tout individu, qu'il soit agresseur ou victime et reconnaissent, que les agresseurs ont souvent eux-même été victimes.

Ces principes sont les plus aptes à encourager le processus de guérison des abus sexuels et physiques subis dans les pensionnats et de leurs répercussions intergénérationnelles.

Les abus sexuels et physiques ont des effets négatifs sur l'esprit, l'âme, le corps et le coeur de la victime. Ces effets peuvent aussi toucher la famille et la communauté de la personne, d'une génération à l'autre.

Les traumatismes intergénérationnels ou multigénérationnels surviennent lorsque les effets des traumatismes ne sont pas éliminés au cours de la même génération. Ce que nous apprenons à considérer comme étant normal lorsque nous sommes enfants est alors transmis à nos propres enfants. Les enfants qui apprennent que les abus sexuels et physiques sont normaux et qui n'ont jamais appris à comprendre les émotions que ces abus font naître chez eux peuvent transmettre ces comportements aux enfants sans même en être conscients. C'est ce qu'on appelle les effets des abus sexuels et physiques dans les pensionnats.

Il est essentiel de briser le cycle des abus qui ont débuté dans les écoles résidentielles si l'on veut transformer les communautés autochtones en des lieux où les enfants sont traités avec tout l'amour dont ils ont besoin pour devenir des adultes en santé.

Les perspectives historiques, philosophiques et sociales du concept de justice sont extrêmement diverses et complexes. Il est cependant clair que les principes de justice autochtone sont liés à la vision élargie de la guérison en tant qu'instrument de réconciliation, avec le Créateur, avec soi-même et avec autrui.



à gauche: les premiers chèques de la FAG

MON HISTOIRE

PAR GENE OUELLETTE

La question des écoles résidentielles m'intéresse beaucoup parce qu'elles ont eu un impact important non seulement sur ma propre vie mais sur celle de tous ceux que j'aime. Ma mère était une pensionnaire de l'école indienne résidentielle de St. Michael à Duck Lake, Saskatchewan. Jusqu'à Noël de l'an dernier, elle ne m'avait confié qu'une toute petite partie des souffrances qu'elle avait enduré durant ses années d'école primaire.

Nous revenions à la maison après avoir terminé nos courses de Noël, lorsqu'elle m'a demandé « Gene, tu travailles dans la Justice, non? ». Je lui ai répondu par l'affirmative et elle demandé tout de suite comment elle pouvait intenter un procès. J'étais sous un choc total, mais pas vraiment surpris, je voulais juste lui dire Ah! Je le savais... Mais j'ai gardé le silence et lui ai mentionné qu'il y avait des gens qui pouvaient l'aider dans son cheminement de guérison. Durant toute mon enfance, j'ai trop souvent vu ma mère se comporter comme un adulte ne devrait jamais se comporter devant des petits enfants. Toute ma vie, je me suis demandé pourquoi elle était comme cela, comment elle pouvait agir ainsi. Je savais que je n'étais pas responsable et me suis rendu compte qu'elle devait elle-même prendre ses problèmes et ses émotions en charge.

Après sa courte confidence, le silence est revenu dans la voiture et je me sentais trop émotionné pour continuer la conversation. Je réfléchissais aussi aux moyens d'aider ma mère. Avant mon départ en Alberta pour les vacances de Noël, mes frères et soeurs m'ont confié que ma mère avait recommencé à boire. Avant, elle buvait peut-être une ou deux fois par année, ce qui n'était pas trop grave. Cependant, elle avait maintenant repris l'habitude de boire presque tous les jours.

Lorsque nous étions enfants, nous ne pouvions pas faire grand-chose, mais nous sommes maintenant des adultes et plusieurs d'entre nous sommes des professionnels, rien ne nous empêchait donc d'agir.

Lorsque ma mère et moi sommes arrivés à la maison, je lui ai dit qu'il fallait qu'elle trouve de l'aide professionnelle dès que possible. Je n'avais pas l'intention de réouvrir ses blessures, mettre du sel dessus et puis de l'abandonner. J'ai téléphoné à plusieurs de mes contacts et en moins d'une heure nous avions un plan d'attaque.

Il y avait un petit groupe de gens en lesquels ma mère avait confiance et auxquels elle pensait pouvoir se confier. Ceci a été son point de départ vers la guérison. Après environ deux mois, ma mère a commencé à m'appeler lorsqu'elle avait trop bu, sanglotant au téléphone. Je me sentais impuissant face à son état, car j'étais à Saskatoon alors qu'elle était en Alberta. J'ai donc recommencé à réfléchir et ai conclu qu'elle avait besoin d'aller dans un centre de traitement où le personnel pourrait se concentrer sur les vraies causes de son problème. Traiter une maladie qui n'est pas une simple maladie mais qui a des causes plus profondes.

Le centre de traitement est situé dans la banlieue d'Edmonton, à moins d'une heure de route de la maison de ma mère. Avec l'aide de conseillers, elle entraînait au centre seulement lorsque son besoin et sa consommation d'alcool étaient hors de contrôle. Un jour avant d'aller au centre, elle m'a téléphoné. Elle avait bu et je ne pouvais même pas reconnaître sa voix, comme si c'était une étrangère qui me parlait. Elle est entrée au Centre à peine deux jours plus tard. La procédure normale, dans la plupart des centres, est que les appels téléphoniques sont interdits pendant les premiers 10 à 14 jours.

Après deux semaines au centre, ma mère m'a de nouveau téléphoné et de nouveau j'étais incapable de reconnaître sa voix. Elle me semblait cette fois si reposée et contente d'elle-même et de tout le monde autour d'elle que cela m'a mis dans un état d'esprit plutôt exhubérant : ma mère allait «guérir»...

Elle avait terminé ses 28 jours de traitement et venait de revenir à la maison. En parlant à mes frères et soeurs, il semblait que tous étaient contents qu'elle soit de retour chez elle. Pendant trois semaines tout s'est bien passé puis elle a recommencé à boire. J'ai alors réalisé qu'il n'existait pas de remède-éclair et que les travailleurs du Centre ne pouvaient pas non plus administrer de traitement-miracle, même en 28 jours. Le plus important, pour moi, était que ma mère ait pris un départ sur le chemin de la guérison.

Aujourd'hui elle boit encore, mais elle prend des initiatives pour

confronter ses problèmes. Ce n'est pas une réalité qui se solutionnera à court terme, mais qui lui demandera des efforts tout au long de sa vie. Je lui ai dit une chose : «Je veux que tu sois là pour voir grandir tes petits-enfants». Je sais combien il est important pour les enfants d'avoir la présence et les enseignements de leurs grands-parents.

Je voulais raconter ma propre histoire avant de parler d'autres aspects des écoles résidentielles. Le dilemme que j'ai vécu est un témoignage à la fois négatif et positif sur les écoles résidentielles. Ma grand-mère et mon grand-père sont tous les deux allés à la même école que ma mère. Pour eux, l'expérience a été une expérience positive. Je me rappelle lorsque ma grand-mère me racontait comment c'était pour elle à l'âge de seize ans : elle pleurait parce qu'elle devait quitter l'école. Elle me disait que les soeurs lui avaient enseigné tout ce qu'elle avait besoin de savoir pour devenir une catholique dévouée pour le reste de sa vie. Comment elle savait coudre, nettoyer la maison, jardiner et élever sa famille.

Mon grand-père se souvenait des règles sévères de travail qui lui ont été inculquées pour lui servir dans sa vie adulte. Lui aussi décrivait son expérience comme positive. Je me sentais vraiment honoré lorsque mes grands-parents me racontaient leurs expériences. Par exemple, chaque fois que je restais chez eux et qu'il y avait un orage avec de gros éclairs et du tonnerre, ma grand-mère prenait l'eau bénite et mon grand-père allumait une mèche d'herbe odorante. Ils faisaient tous deux le tour des pièces, ma grand-mère aspergeant les cadres des portes et fenêtres, mon grand-père faisant la même chose avec la fumée. Je ne comprenais pas vraiment pourquoi ils faisaient cela, mais dans le grand Plan des choses, je l'acceptais comme bien normal dans mon monde.

Si l'on ne se penche pas sur ces questions, le cycle des abus continuera et sera transmis à d'autres générations. En tant que société, nous ne pourrons jamais nous prendre en charge et retrouver l'autonomie et le pouvoir que nous possédions avant la colonisation

Le chemin que je me suis choisi a été un chemin intéressant : je réalise que j'ai été exposé au meilleur et au pire.

C'est ce que je fais avec cette connaissance qui fera de moi une personne complète. Pendant les deux années avant mon arrivée à la Fondation, j'étais surtout aux études. J'ai eu la chance de travailler pour une organisation chargée d'animer ce que nous appelons des Cercles de jeunesse. Beaucoup de gens m'ont demandé ce qu'étaient ces cercles. Ce sont des cercles de guérison dans le sens qu'ils permettent aux participants de se concentrer sur ce qu'ils font. Ce sont aussi des cercles de la parole car les accusés et les victimes se retrouvent autour du cercle pour parler ensemble de ce qui s'est passé et pourquoi ils sont là. Certaines personnes leur donne le nom de Cercle de sentence car des conditions sont en effet imposées aux jeunes. Les participants sont en général l'animateur, la/victime(s) et leur groupe de soutien, l'accusé et son groupe de soutien, un représentant communautaire, des observateurs, et la personne sur laquelle repose le cercle, c'est-à-dire l'Aimé(e). Même lorsque j'étais plus jeune, j'ai constaté les impacts des écoles résidentielles sur les autres jeunes générations. À l'intérieur du cercle, le groupe de soutien de l'accusé est en général composé des membres de sa famille, et la plupart du temps, le jeune est élevé dans une famille monoparentale, avec sa mère comme seul source de soins. Les abus sont encore transmis à une génération qui n'y est pour rien dans tout cela. Dans de nombreux cas, le jeune assume la responsabilité quasi totale d'élever ses jeunes frères ou soeurs. La cause de cela doit être attribuée aux écoles résidentielles, qui ont oblitéré les compétences parentales des grands-parents. Ils n'ont reçu ni amour, ni soins, ni affection. On ne leur montrait aucune émotion, on leur ordonnait de se taire, de ne pas pleurer, de ne pas faire ceci, de faire cela et comment. On a anéanti leurs croyances et valeurs autochtones. Toute la communauté élevait alors les enfants, aujourd'hui ils doivent s'élever tous seuls.

Si l'on ne se penche pas sur ces questions, le cycle des abus continuera et sera transmis à d'autres générations. En tant que société, nous ne pourrons jamais nous prendre en charge et retrouver l'autonomie et le pouvoir que nous possédions avant la colonisation. Lorsque nous parcourions les plaines en toute liberté, cette vie était bonne pour nous. Nous ne ressentions ni jalousie, ni méchancetés, ni mesquineries, ni abus comme c'est le cas aujourd'hui.

Un jour, les missionnaires sont venus et ont décidé que tout cela devait changer et que nous devions vivre selon leurs règles. Tout ce que nous avions appris jusque là devait être jeté par les fenêtres car toutes nos connaissances allaient à l'encontre de ce que l'église prônait. Voler les enfants à leurs parents, les envoyer à des miles de distances, dans des pensionnats où leurs cheveux sacrés étaient rasés, coupés, leurs habits déchirés en lamelles, tous ce qui leur appartenait détruit ou brûlé, n'a jamais été la manière dont nos peuples se comportaient.

L'impact qu'a eu le système des écoles résidentielles sur notre culture dépasse en importance ce qui est arrivé dans les autres périodes du passé et continuera à nous affecter pendant longtemps encore. Pendant plus de cent ans, nous avons été forcés de devenir comme eux, mais cela est impossible. Ils ont eu beau essayer, nous reprenons des forces et nous nous rétablissons comme une culture distincte et séparée. Pendant les années soixante, les écoles possédaient encore une grande influence, mais, malgré tout le temps dont elles ont bénéficié, elles n'ont pas réussi à obtenir de changements. Le gouvernement a dû alors faire quelque chose d'autre, et il alla jusqu'à rédiger et passer une loi destinée à faire des indiens des citoyens productifs de la société. Ceci eu le résultat contraire à travers le pays. Le soir avant que la loi soit annoncée, il y eut une fuite d'information et les Premières Nations, à travers tout le Canada, se sont levées ensemble pour résister. Ceci nous a donné la force et l'énergie de nous organiser.

Au cours des années soixante, le Département des services sociaux a commencé à vendre littéralement des enfants autochtones aux États-Unis et à travers le monde. Tout cela pour de l'argent. Des centaines d'enfants ont été exportés dans différentes parties du pays et du monde. Durant les années soixante-dix, le gouvernement a commencé à introduire un système judiciaire qui est tombé durement sur les épaules des autochtones. Le système judiciaire actuel au Canada remplace les écoles résidentielles en essayant d'accomplir ce que celle-ci n'ont pu réussir à accomplir au cours du siècle passé. Ce système prend nos frères, nos fils, nos pères et même nos grands-pères. Il est difficile de fonctionner au niveau familial avec un tel système en place, lorsqu'une partie importante pour la survie communautaire est absente. Par tradition, les hommes étaient responsables de la protection de leur communauté, spécialement de leurs enfants. Il semble qu'aujourd'hui les femmes sont devenues les vrais guerriers, protégeant et élevant seules de grandes familles d'enfants avec des ressources financières plus que restreintes. Ce qui m'amène à dire que ceci est un autre complot du gouvernement. C'est en effet un moyen de nous rendre, nous, les Premières Nations, entièrement dépendantes de la charité, toute comme la Loi sur les indiens nous avaient rendus dépendants de manière diverse, par exemple en nous interdisant de sortir des réserves sans le laisser-passer accordé par un Agent qui avait, dans la plupart des cas, des motifs ultérieurs. Certains ont accepté ce défi et ont surpassé les attentes, mais la plupart dépendent encore de leur allocation mensuelle et du chèque de bien-être pour subvenir aux besoins de base de leur famille.

Il y a une analogie que j'aime particulièrement utiliser, c'est celle décrite dans le rapport Linn publié en 1994. Ce rapport déclare qu'il est plus probable qu'une personne autochtone obtienne une peine de prison qu'un diplôme d'études secondaires. Aujourd'hui on peut constater la véracité de ce rapport: les institutions pour jeunes criminels deviennent des écoles primaires, les centres correctionnels des écoles secondaires et les pénitenciers deviennent des universités.

Chef Bellegarde, de la Fédération des Nations indiennes du Saskatchewan a écrit que nous devons, nous les autochtones, utiliser l'éducation pour le temps du «Buffle blanc». Pour moi, cette phrase a une signification spéciale puisque nos ancêtres nous ont dit que lorsqu'un «Buffle blanc» naîtra, sa naissance sera le signal, pour les peuples de race rouge, d'un temps d'émergence irrépressible à travers le monde.

Au cours des années quatre-vingt, le nombre des adoptions augmenta à une vitesse alarmante, bien qu'il soit illogique de placer des enfants autochtones dans des familles non-autochtones. Une fois encore, nous avons été considérés comme une source de prospérité monétaire. Dans ces maisons, plus y avaient d'enfants, plus l'on recevait d'argent du gouvernement. Aucun contrat ne stipulait que ces familles d'adoption pouvaient faire ce qu'elles voulaient avec ces enfants moins fortunés. Le gouvernement a essayé de mettre en oeuvre tellement de méthodes pour nous assimiler, nous acculturer et nous rendre pareil à eux, mais nous avons résisté et ce n'est qu'une question de temps avant que nous soyons assez forts pour prendre notre place et nous élever au-dessus des autres. •

Gene Ouellette est Agente d'évaluation des propositions à FAG.

Building a Nation Life Skills Training Inc.

«La guérison, une responsabilité personnelle, familiale, communautaire et nationale »

Building a Nation permet aux autochtones vivant en milieu urbain d'avoir accès aux pratiques traditionnelles de guérison. Les membres de notre personnel offrent des services de guérison traditionnelle et des services de counseling basés sur des méthodes thérapeutiques contemporaines.

Building a Nation a redonné une place à la roue de médecine traditionnelle dans le processus de guérison et dans la vie des peuples des Premières Nations.

Building A Nation Inc. est un organisme à but non lucratif qui offre des services de counseling, de guérison et de développement des compétences de vie. Une partie de son mandat consiste à offrir un soutien aux projets axés sur les jeunes et les communautés des milieux urbains.

Dans le cadre de ce mandat, Building A nation a forgé un partenariat avec Cercles de nos voix (Circles of Voices), un programme de groupe théâtral pour les jeunes, élaboré par la Compagnie de théâtre autochtone du Saskatchewan (Saskatchewan Native Theatre Company).

Notre mission est d'élaborer et de mettre sur pied des projets théâtraux et des activités qui éduquent et promulguent la richesse et la diversité de la culture autochtone.

La Compagnie de théâtre autochtone du Saskatchewan (CTAS) utilise le théâtre comme outil de guérison, car celui-ci offre un environnement non menaçant par le biais duquel nos histoires de vérité peuvent être racontées.

Cette force possède le pouvoir de guérir et les participants au programme ainsi que ceux et celles qui ont eu l'occasion de voir «*la vérité blessée*» partent, sont surpris par leurs propres réactions et réconfortés à l'idée qu'ils ne sont pas les seuls à porter le fardeau de leur histoire, mais que celle-ci fait partie de l'histoire de tous. Cette expérience devient donc un élément concret et important du processus de guérison.

La CTAS vient tout récemment de terminer une tournée théâtrale de *Cercles de nos voix* à l'intérieur du programme d'arts dramatiques des jeunes autochtones, à Saskatoon.

Cercles de nos voix fournit aux jeunes une expérience théâtrale et culturelle unique et mémorable en leur permettant de participer à une série intensive de formation professionnelle, d'ateliers et d'activités culturelles. Des professionnels autochtones du théâtre et du cinéma viennent partager leur expertise, leurs talents et leurs connaissances dans le domaine des arts dramatiques et cinématographiques, de la rédaction de scripts, de la réalisation, de la diction, du mouvement, de la publicité et de la mise en marché.

Les objectifs de *Cercles de nos voix* sont les suivants:

Offrir un milieu qui soit approprié à la culture et qui suscite des expériences significatives chez nos jeunes autochtones, afin de stimuler leurs talents créateurs dans un contexte de guérison.

Créer un climat où ils se sentent à l'aise et en sécurité, de façon à encourager des interactions et des discussions ouvertes où ils peuvent exprimer, dans le cadre de leur cheminement vers la guérison, leurs pensées, leurs émotions, leurs idées et leurs inquiétudes.

Construire leur estime de soi par le biais des arts dramatiques.

Présenter aux jeunes des professionnels-modèles autochtones, des éducateurs qui les encourageront et leur enseigneront les compétences et les connaissances requises dans tous les domaines de la production théâtrale.

Réaliser et jouer une pièce de théâtre qui sera le résultat de leurs efforts communs.

Mettre entre les mains des jeunes autochtones les outils et les connaissances dont ils ont besoin pour s'exprimer d'une manière créative et respectueuse.

IDENTITÉ CULTURELLE ET EFFETS MULTIGÉNÉRATIONNELS DES PENSIONNATS.

Le programme de huit semaines de *Cercles de nos voix* s'est terminé par une série de huit représentations de «*la vérité blessée*» étalées sur une semaine. La pièce a été jouée devant les membres de la famille, de la communauté et d'autres personnes intéressées. Le script, composé par Deanne Kasokeo, une écrivaine de la Première Nation de Poundmaker, est basé sur les vraies histoires de vie des participants. Dans ces histoires, les jeunes décrivent leurs expériences d'abus sexuels et physiques, de perte de leur langue et de leur sens d'identité, celles qu'ils ont vécues face au racisme, à leur abandon et à leur placement dans des foyers d'accueil. Le programme avait pour thème l'identité culturelle et les effets multigénérationnels des pensionnats.



LA VÉRITÉ BLESSE

«*La vérité blessée*» raconte l'histoire de quatorze jeunes autochtones de 12 à 23 ans aux prises avec des problèmes ayant trait à la famille, l'amour, l'identité, le racisme et les abus liés aux effets multigénérationnels des pensionnats.

«*La vérité blessée*» pose sur un regard le cycle historique de dysfonctions au niveau familial et les impacts de ces dysfonctions sur les jeunes d'aujourd'hui et sur leur vision du monde de demain. Cette pièce a été écrite par Deanne Kasokeo, une écrivaine de la Première Nation de Poundmaker et réalisée par Kenneth Charlette de la Première Nation Crie de Peter Ballantyne.

LE THÉÂTRE, MOYEN DE GUÉRISON

Ce que j'ai le plus aimé dans le programme *Cercles de nos voix*, est que je l'ai quitté en me sentant si bien, remplie d'un sentiment de confiance en moi. Je me suis aussi beaucoup amusée pendant la période de représentations, bien que nous ayons tous eu de nombreuses occasions de croissance personnelle. J'ai appris et découvert des choses qui m'ont aidé à grandir au niveau spirituel et physique. J'ai une meilleure appréhension de mon identité culturelle et des expériences que les communautés autochtones ont vécues.

Grâce aux cercles de la parole, aux cérémonies et prières traditionnelles, aux professionnels et autres personnes autochtones qui sont venues nous parler, aux ateliers, aux jeux et exercices dramatiques, j'ai pu me regarder en profondeur et faire émerger des talents que je n'étais même pas consciente de posséder.

Je conserverai toujours des liens avec les amis que je me suis fait à travers le programme. Nous avons partagé nos histoires, celles qui étaient tristes, celles qui étaient amusantes, et celles qui nous mettaient en colère. Nous avons aussi appris le vrai sens du travail en équipe, de la discipline, de la ponctualité des conséquences de nos actes et surtout du respect.

J'apprécie vraiment le fait que nos jeunes voix n'ont pas seulement été écoutées mais respectées.

J'ai quitté la troupe des Cercles de nos voix avec une meilleure compréhension de moi-même et j'espère pouvoir poursuivre une carrière dans le théâtre grâce aux compétences que j'ai acquises.

Daleen Kay Muskego
Cercles de nos Voix 1999

Tournée communautaire au Saskatchewan - An 2000

La CTAS présentera «*la vérité blessée*» à plusieurs communautés et cherche des commanditaires pouvant l'aider à se produire devant d'autres communautés.

La tournée est prévue entre le 26 février et le 15 avril, et inclura 7 communautés accessibles à une majorité d'autres communautés autochtones au Saskatchewan.

- Saskatoon du 26 février au 4 mars.
- Prince Albert, North Battleford, Regina, La Ronge, Meadow Lake and Yorkton du 8 mars au 29 avril.

«*la vérité blessée*» est disponible sur bande vidéo
Contactez entreprise V-Tapes au

401 Richmond Street West
Toronto
M5V 3A8



Lorraine deRepentigny et Natasha Martin: le 15 janvier 1999, premier appel de propositions.

PORTRAIT D'UN PROJET

LOGE MINWAASHIN

COLLEEN WHITEDUCK

En 1991, un refuge pour femmes et enfants victimes de violence conjugale embauchait une femme de la nation algonquienne. Au cours de l'année qui suivit son arrivée, le nombre de femmes autochtones cherchant de l'aide augmentait de façon notable: il était clair que les femmes autochtones se sentaient plus à l'aise lorsque les services de soutien leur étaient offerts par une autre femme autochtone.

À l'heure actuelle, le Centre de soutien des femmes autochtones fonctionne à plein volume et fournit ses services directement aux femmes et aux enfants autochtones, survivants de violence conjugale. Ces services, appropriés à leur culture, les aident à développer leur autonomie et les encouragent à s'engager vers le mieux-être.

Le Centre accueille des femmes autochtones de nombreuses nations différentes demeurant en milieu urbain. Ces différentes nations nous permettent de mobiliser les forces culturelles positives qui existent dans chaque personne, afin d'offrir les meilleurs services possibles à notre communauté.

Le Centre de soutien des femmes autochtones Minwaashin est un organisme qui opère à partir de la base. Les membres de son personnel et ses bénévoles sont elles-mêmes des survivantes de violence conjugale et proviennent de cultures différentes, tout comme leur vécu. Le Centre est situé à l'intérieur de la Loge Minwaashin et a été créé pour les femmes et les enfants autochtones qui veulent retrouver leur sens d'identité par le biais des enseignements des aînés et des pratiques de guérison traditionnelles. La Loge Minwaashin est aussi un lieu pour célébrer la culture et la survie autochtone.

Travailler ensemble

Notre partenariat nous a permis de rassembler nos expertises et ressources, et d'améliorer nos services tout en réduisant nos coûts. Nous sommes partenaires, ce qui signifie que nous travaillons de concert et non en rivalité. Nous ne vivons plus d'antagonismes, ce qui fait que nos clients se sentent libres de venir consulter n'importe qui d'entre nous. Ceci a été l'élément-clé qui nous permet d'aider les membres de notre communauté à travailler eux-mêmes ensemble.

J'aimerais souligner un point important: en travaillant ensemble comme partenaires, nous prévenons la violence latérale qui, j'en suis convaincue, détruit non seulement nos clients et nos communautés, mais aussi nos organisations. Notre partenariat nous permet de progresser sur le chemin de la guérison et de nous dévouer entièrement à nos clients.

-Colleen Whiteduck, ED, Centre de soutien des femmes autochtones

CONSOLIDER NOTRE CERCLE

Consolider notre cercle représente l'approche collaborative de trois organisations pour la guérison des traumatismes : la loge Minwaashin - Centre de soutien des femmes autochtones (acronyme anglais AWSC), qui dessert les femmes et les enfants autochtones, le Centre de santé autochtone Wabano, qui dessert les familles, et la loge Pinganodin pour les hommes.

Ces trois organisations combinent 12 années d'expérience dans la provision de services de première ligne, d'intervention directe et de services de guérison pour les femmes, les hommes, les enfants, les jeunes, les aînés et les familles, survivants des écoles résidentielles ou leurs descendants.

L'équipe du projet est composée des trois organisations partenaires, d'un comité directeur incluant le bureau des services à la jeunesse, le Centre d'aide aux victimes d'agressions sexuelles, ainsi qu'une équipe de guérison composée d'Aînés, de grand-mères, de thérapeutes et d'animateurs et animatrices dont les responsabilités sont les suivantes

Comité directeur: Protège l'intégrité de l'approche holistique, s'assure que les participants et la communauté pratiquent la transparence et mettent en oeuvre, de manière efficace, le projet de guérison holistique des traumatismes. Il est également chargé de maintenir l'équilibre entre les approches autochtones traditionnelles et les méthodes cliniques occidentales.

Équipe de guérison: Soutient et facilite le processus de guérison, le bien-être et la santé des participants aux ateliers, dans toutes les dimensions de leur être.

RÉPONDRE AUX BESOINS COMMUNAUTAIRES

Le projet a été développé en réponse au besoin urgent exprimé par les femmes et les jeunes autochtones d'avoir accès à un programme de guérison fiable et spécifiquement adapté à leurs besoins.

Répondant à l'appel, les trois organisations partenaires ont identifié un besoin immédiat: celui de développer un programme holistique de guérison apte non seulement à remédier aux effets des abus subis dans les écoles résidentielles et leurs répercussions intergénérationnelles, mais aussi à offrir les mêmes services de guérison aux hommes, aux jeunes et aux familles autochtones de la région d'Ottawa-Carleton et des régions avoisinantes.

La région urbaine d'Ottawa-Carleton enregistre actuellement la plus grande augmentation du nombre de personnes autochtones dans le pays. Viennent en outre s'ajouter à cette population celle des quatre réserves avoisinantes : Akwesasne, Kahnawake, Golden Lake, Maniwaki and Kahnasatake. Au niveau géographique, notre communauté se compose donc de familles autochtones provenant de communautés urbaines, semi-isolées et isolées. Historiquement, les programmes autochtones de guérison spécifiquement adaptés aux besoins de nos communautés ont été limités et compartimentés. Cette compartimentalisation a contribué à rendre ces services complètement inaccessibles aux membres de nos communautés autochtones géographiquement isolées.

Consolider notre cercle est une approche de guérison holistique des stress post-traumatiques qui a fait ses preuves. Nous utilisons cette approche au niveau des services de prévention, d'intervention et de post-vention ainsi que dans les sessions individuelles aux survivants des abus perpétrés dans les pensionnats et leurs descendants. Le projet a été élaboré selon un modèle de guérison traditionnelle qui inclut de manière équilibrée des méthodes et des pratiques thérapeutiques traditionnelles et modernes. Les thérapeutes et animatrices en guérison de traumatismes utilisent la méthode du *Focusing*.

De manière spécifique, *Consolider notre cercle* offre deux ateliers de guérison d'une semaine chacun, consolidés par un programme de suivi de douze semaines. Des sessions individuelles de counseling sont également offertes durant toute la période du projet.

ATELIERS DE GUÉRISON DES TRAUMATISMES DE CINQ JOURS, POUR LES FEMMES

Environ 30 grands-mères (enregistrées ou non), provenant des Premières Nations, des peuples Métis and Inuit et qui appartiennent soit à la génération ayant vécu des expériences d'abus dans les pensionnats, soit à celle qui en a subi les répercussions, participent aux ateliers de guérison des stress post-traumatiques.

Les personnes qui sont référées au Centre sont évaluées selon des critères établis et passent une entrevue pour compléter le processus de sélection et d'enregistrement aux ateliers.

Avant chaque atelier, le Centre organise des cercles de partage, qui fournissent le soutien et l'information nécessaires. Nous offrons également des sessions préparatoires de counseling individuel. Le coût de l'atelier est établi selon une échelle de tarifs adaptés aux revenus des participantes.

Les ateliers de guérison des stress post-traumatiques sont organisés sous forme d'une retraite intensive de cinq jours, dans une loge qui fournit des services complets incluant logement, repas, garde d'enfants, transports etc... De cette façon, les participantes peuvent se concentrer entièrement sur leur démarche de guérison. L'équipe de guérison est composée d'une aînée, d'une grand-mère, de trois thérapeutes qualifiées et de deux animatrices. Toutes les membres de l'équipe sont qualifiées. Elles ont participé à des sessions de formation préparatoires et ont déjà assisté à un atelier de guérison. La fin de la session est marquée par une cérémonie de graduation, au cours de laquelle un certificat est remis aux participantes et qui est suivie d'un festin. Les participantes sont encouragées à y inviter leurs familles et leurs amis.

Il y a des grands-mères à tous les ateliers. Nos grands-mères ont complété, avec succès, de nombreuses années de formation avec des Aînés et des professionnels et ont acquis les compétences dont elles ont besoin ici.

Mis à part le rôle primordial qu'elles jouent dans l'animation partielle des ateliers, elles offrent des sueries et des cérémonies traditionnelles, la cérémonie de la pleine lune, de la pipe ainsi que des bains de cèdre. Elles ont pris la défense des survivants des abus perpétrés dans les écoles résidentielles et des Aînés victimes d'abus, et en sont devenues les défenseurs. Le Centre de soutien des femmes autochtones est fier de ses grands-mères, qui nous redonnent espoir et pouvoir, et qui sont si compréhensives dans leur sagesse.

Colleen Whiteduck est une Algonquienne de la région du Québec. Colleen est diplômée du Centre de Focusing de la région des prairies et de l'Institut de Focusing de New York. Elle détient un Baccalauréat en Travail social et un certificat en intervention en matière de violence conjugale.

Colleen débute sa carrière en travail social en 1992. En 1993, elle fonde le Centre de soutien de femmes autochtones d'Ottawa-Carleton (acronyme anglais AWSC). En 1993-94 elle élabore un programme d'études pour intervenants en violence conjugale, répondant aux besoins spécifiques des autochtones et accrédité par le collège Héritage d'Ottawa-Carleton. Colleen a dirigé ce projet et environ 40 étudiants ont reçu leur diplôme dont les crédits sont reconnus pour l'entrée à l'université.

Colleen est actuellement Directrice générale du Centre de soutien des femmes autochtones et continue à développer et à mettre sur pied des programmes sociaux. Elle travaille à partir de la base et offre des services de counseling et des ateliers répondant aux besoins spécifiques de ses clients autochtones. Elle a accompagné de nombreuses femmes, autochtones et non autochtones, sur le chemin de leur guérison.

Elle est fermement engagée envers le processus holistique de guérison et envers la revitalisation continue de la culture autochtone.

«Je suis très fière du travail que les femmes du Centre de soutien des femmes autochtones ont fait - et continuent de faire ici. Nous avons reçu un financement de la Fondation autochtone de guérison afin d'organiser des ateliers pour la guérison des traumatismes. Nous avons demandé du financement pour deux ateliers. En fait, nous en avons fait trois avec l'argent obtenu, car il y avait une liste d'attente et des besoins urgents. Nous avons réussi à faire cela parce que nous faisons toujours très attention à toutes les dépenses. Aucun luxe ici... Le plus important, c'est que les clientes se sentent comme chez elles. Elles ont besoin d'un accueil chaleureux, de se sentir à l'aise. Le sentiment de sécurité est très important, et nous leur offrons un groupe de soutien pour le suivi ainsi que des sessions individuelles de counseling...»



Colleen Whiteduck, ED, Centre de soutien des femmes autochtones - Loge Minwaashin

JUSTICE ET RECONCILIATION

Les principes et pratiques de justice autochtone s'arriment parfaitement au concept de réconciliation, car ils servent à rétablir l'équilibre au niveau du bien-être individuel et collectif, de la reconnaissance et de l'admission des injustices commises à l'endroit des peuples autochtones, de la compréhension et de l'acceptation des valeurs spirituelles autochtones et du rôle que jouent ces valeurs dans la renaissance spirituelle des communautés autochtones et non-autochtones.

En explorant ce thème de la justice autochtone il est important de souligner la pertinence historique et contemporaine de la culture autochtone, d'encourager les individus et communautés qui se sont engagées sur le chemin de la guérison à explorer, adapter et utiliser les approches et les méthodes inspirées des principes et des pratiques autochtones de justice et de guérison. Nous espérons que cette exploration motivera les échanges d'idées applicables à des projets de guérison communautaire.

Nous devons estimer le fait que nous avons quelque chose à offrir aux autres nations du monde en terme de guérison, de réconciliation, d'équilibre et d'harmonie au niveau individuel et collectif.

Avoir sa place

Chérir la connaissance, c'est connaître la sagesse
Connaître l'amour, c'est connaître la paix
Honorer la création, c'est la respecter
Le courage, c'est affronter la vie avec intégrité
L'honnêteté, dans une situation difficile, c'est la bravoure
L'humilité, c'est reconnaître sa place dans l'univers sacré de la création
La vérité, c'est savoir le but des choses

JUSTICE, GUÉRISON, AGRESSEURS ET VICTIMES

JUSTICE Les lois du créateur

Le concept de justice, selon les Anisshinabe s'appelle gwaik/minodjiwi/dibaakonagwin, qui signifie 'droit, et jugement respectueux. La justice est la poursuite d'un jugement intègre requis pour le rétablissement de l'équilibre et de l'harmonie au sein des relations familiales, et sociales- un jugement qui est juste et intègre tout en étant minidjiwin, c'est-à-dire respectueux de l'intégrité de la personne, l'agresseur et la victime

Dans notre culture, le Créateur nous a donné quatre lois, que l'on retrouve chez tous les peuples autochtones du Canada. La «bonté», est difficile à mettre en pratique, surtout lorsqu'il s'agit d'être bon envers soi-même. La pratique de la bonté et de l'honnêteté est difficile dans la vie quotidienne. Pour ce qui est de l'honnêteté, il faut d'abord être honnête avec soi-même. Dans des situations de violence, il arrive souvent que l'on se cache la vérité.

En respectant ces deux lois, on commence à faire attention à la façon dont on parle aux autres, dont on communique avec eux. Le fondement de la guérison se trouve donc dans les quatre lois : bonté, honnêteté, sollicitude et partage. Ce sont là les quatre principes qui guident ma vie. Toutes les composantes de notre être –physique, affective, spirituelle et psychologique – doivent être en équilibre.

Un participant

Extraits du rapport de Marcia Krawll, *Comprendre le rôle de la guérison dans les collectivités autochtones.*

JUSTICE AUTOCHTONE ET JUSTICE OCCIDENTALE: DEUX PARADIGMES DIFFÉRENTS

La différence avec le système de justice en place, est que nous ne nous concentrons pas sur l'incident mais aussi sur le passé et l'expérience de l'individu

-Bart Jack Sr. Nation Innue

Le système de justice occidentale est un système dans lequel le crime est une atteinte à l'état plutôt qu'à la victime et à la collectivité. La victime est exclue du processus et la justice pénale est axée sur le châtiment, la dissuasion et l'isolation plutôt que sur la réparation des torts et le rétablissement de l'harmonie sociale, qui sont les fondements de la justice autochtones.

La société occidentale décrit la guérison comme la réparation d'un dommage physique, ce qui constitue une vision objective du processus de guérison. Les pratiques autochtones traditionnelles à l'égard de l'administration de la justice sont inscrites dans une approche holistique : nous considérons que le processus de guérison englobe les éléments spirituel, physique psychologique et émotif de la vie humaine.

«Notre système de justice est à l'opposé de celui des autochtones. Nous croyons dans la punition. Nous avons tendance à mettre chaque chose dans des sections, ce qui signifie que nous regardons chacun des acteurs dans un crime séparément. Par conséquent, nous considérons la victime comme une entité et le coupable comme une autre entité. Notre système n'arrive pas à voir un crime dans son ensemble. Leur perception en est une holistique, ils veulent guérir toute la communauté. Notre système demande à être vue comme impersonnel et ce faisant, il a perdu son côté humain.»

Marvin McNutt, Réhabilitation des Adultes et Services aux Victimes

HARMONIE

La destruction de l'harmonie que provoque l'agresseur se propage bien au delà de lui-même et de ses victimes. L'effet de ses actes irradie comme des cercles concentriques d'une pierre jetée dans un étang. La bonne vie au sein de la collectivité en sort affaiblie
Le but d'un système de justice, dans la société autochtone, est de rétablir l'équilibre et l'harmonie au sein de la communauté. C'est un fait bien reconnu que nous avons, bien avant l'arrivée des peuples occidentaux sur notre continent, des systèmes économiques, sociaux politiques et judiciaires efficaces et bien structurés.

Le système de justice autochtone dont l'objectif est le maintien de l'harmonie communautaire, a comme principes la reconnaissance et la réparation des délits, des blessures, des dommages et la résolution des conflits et des disputes.

La justice autochtone repose sur la reconnaissance des torts et la réparation. Celui ou celle qui est en délit est responsable envers la personne et la communauté pour ce que son délit entraîne. Il est responsable pour la restitution de l'équilibre et l'harmonie brisé par son geste.

Ces principes ont au moins deux répercussions importantes, la première étant que les procédures antagonistes ne sont pas nécessaires, la deuxième étant que l'accent est placé sur l'établissement d'un consensus communautaire comme moyen de décider ce qui est approprié au rétablissement de l'équilibre et de l'harmonie.

AGRESSEURS ET VICTIMES

« Dans une communauté autochtone, la personne ayant l'autorité de résoudre le conflit doit être une personne capable de considérer le problème sous toutes ses facettes, pas un inconnu impartial qui n'appartient pas à la communauté »

-Monture-Okanee

Tandis que le système de justice occidental perçoit la participation des victimes et de la communauté comme un conflit d'intérêt et cherche à tout prix à les maintenir à distance, la justice autochtone trouve au contraire ridicule d'utiliser des étrangers pour régler le problème alors que tous, agresseur, victimes leurs famille et communauté respectives sont affectée.

Les pratiques autochtones traditionnelles à l'égard de l'administration de la justice sont inscrites sans une approche holistique basée sur la réconciliation et l'importance de la participation de la collectivité. La participation active de la victime et des autres membres de la collectivité au processus constitue l'un des éléments-clés de la justice réparatrice dont l'objet est de réconcilier les délinquants et les victimes et d'aider les collectivités à assurer leur réinsertion. La source de paix et de l'ordre réside dans des collectivités solides et actives ayant à coeur le bien-être de leurs membres.

premiers Pas



Envoyez-nous vos articles, poèmes, photographies, dessins, vos questions, et commentaires. Adresse: le Rédacteur, **Premiers Pas**, la Fondation autochtone de guérison, 75 rue Albert, pièce 801, Ottawa, Ontario K1P 5E7. Télécopieur (613) 237-4442 et courriel wspear@ahf.ca ou grobelin@ahf.ca.

Ateliers d'élaboration de propositions

La Fondation autochtone de guérison (FAG) organise des ateliers d'élaboration de propositions afin d'aider ceux qui sont intéressés à soumettre leurs projets à la FAG. Au cours de ces ateliers, les participants auront l'occasion de travailler sur leur proposition.

Les ateliers permettront d'examiner et de discuter des éléments suivants:

Ce que la Fondation finance
Comment remplir un formulaire de demande
Dates limites
Processus d'examen des propositions

Les ateliers seront animés pour les groupes appartenant à plusieurs organismes, bandes ou communautés. Nous ne tenons pas d'ateliers pour une seule organisation, bande ou communauté. Là où cela est possible, les partenariats seront forgés et la Fondation prendra part au travail de coordination de l'atelier. La Fondation fournira les documents (Guide du programme 2000, formulaires de demande etc...) et les autres documents nécessaires au déroulement de l'atelier.

Si vous désirez que la Fondation tienne un atelier pour vos organismes, bandes ou communautés, envoyez-nous votre demande par télécopieur ou par courriel, indiquant la date, le lieu et le nombre approximatif de participants dont vous anticipez la présence.

Si vous désirez vous inscrire dans notre banque de donnée / liste d'envoi de la FAG, veuillez remplir le formulaire ci-dessous et le renvoyer à la Fondation autochtone de guérison pièce 801, rue 75 Albert, Ottawa Ontario, K1P 5E7. Vous pouvez aussi l'envoyer par télécopieur au (613) 237-4442.

Nom:

Titre:

Organisation:

Adresse:

Téléphone:

Télécopieur:

Courriel:

Langues:

Affiliation:

Encerclez s.v.p.:

Métis Inuit Première Nation Autres (précisez s.v.p.).....

Comment avez vous entendu parler de la Fondation autochtone de guérison?

Nous avons reçu les questions suivantes au sujet de notre Guide du programme

Clarifiez la différence entre les lettres de soutien de la part de la communauté et les lettres de la part des partenaires.

Les lettres de soutien doivent provenir des groupes et des organismes communautaires qui ont pris connaissance du contenu de votre demande et qui, de manière générale, connaissent vos dossiers et sont prêts à soutenir votre travail.

Les lettres provenant des partenaires peuvent être celles fournies par une institution ou un organisme qui travaillera avec vous afin de vous aider à atteindre vos buts et objectifs. Vous trouverez des explications supplémentaires sur ce sujet dans notre Guide du programme 2000, page 6 et 7 du formulaire de demande et dans l'annexe A page A2 qui se trouve à la fin du Guide.

Est-ce que nous pouvons utiliser les lettres de notre demande précédente?

Non. Ces lettres ne sont plus valables. Toutes les lettres doivent être écrites et datées de moins de trois mois avant la date de votre demande de financement de projet. Par exemple, si vous soumettez votre demande pour la date limite du 25 février 2000, vos lettres ne doivent pas être datées d'avant le 25 novembre 1999.

Quelle est la prochaine date limite?

Les dates limite de demande de financement pour cette année sont les 25 février 2000 et 25 août 2000. Pour l'an prochain, elles sont les 23 février 2001 et 31 août 2001. Veuillez vous référer aux pages 25 et 42 de notre Guide du programme.

Comment puis-je demander qu'un atelier d'élaboration de propositions soit tenu dans ma région?

Pour demander qu'un atelier soit tenu ou pour obtenir des informations sur ces ateliers, vous pouvez envoyer vos demandes à Sharon Clarke par télécopieur ou par la poste. (Nos Agents d'information vous contacteront pour vous organiser un atelier, vous donner les informations ou vous donner les dates et lieux des ateliers près de chez vous.)

Qui doit être notre parrain officiel (nous sommes un groupe communautaire/un groupe de services sociaux)?

Si votre groupe ou organisation n'est pas incorporé depuis au moins un an, vous devez trouver un parrain pour votre projet. Le parrain peut-être, entre autres, votre Chef ou votre Conseil de bande ou votre administration locale Métis ou Inuit. Si vous désirez obtenir d'autres informations, vous pouvez consulter l'annexe 2, page 29 de notre formulaire de demande de financement, qui se trouve à la fin de notre Guide du programme.

Karen Jacobs-Williams, Gestionnaire - Informations sur les programmes

Message spécial aux projets financés:

Veuillez prendre note de ce qui est exigé en matière de rapports et d'évaluation. Ces exigences doivent être dûment respectées avant de pouvoir soumettre des propositions pour une deuxième année de financement. Afin que les projets financés puissent fournir toutes les informations requises, la Fondation fournira un **cadre d'évaluation**. **Tous les projets financés recevront ce document par la poste, en tenant compte de leur date de fin de projet. Le Cadre d'évaluation est également disponible sur le site Web de la FAG.**





JE ME SOUVIENS

Nous gardons tous des souvenirs de notre enfance.

Mon grand-père a écrit dans sa biographie, I, NULIGAK :

«Moi, Nuligak, je vais vous raconter une histoire. C'est l'histoire de ce qui m'est arrivé dans la vie, toutes mes aventures, dont un grand nombre restent gravées dans ma mémoire»

Je suis reconnaissant à mon grand-père décédé d'avoir écrit son histoire.

Moi aussi, le petit-fils de Nuligak, vous raconterai une histoire. C'est l'histoire de ce qui m'est arrivé dans un pensionnat.

J'ai raconté cette histoire sur la couverture de la deuxième édition du Guide du programme de la Fondation autochtone de guérison.

Bien que ce soit le récit personnel de mon expérience,

je suis convaincu que c'est un portrait des émotions qui habitent la plupart des survivants du système des pensionnats.

Les pensionnats n'existent plus. Cela ne veut pas dire que nous les avons oubliés.

Comme la plupart de ceux qui ont survécu, j'ai des souvenirs : et un grand nombre d'entre eux restent gravés dans ma mémoire.

Angus Cockney

SOUSSION DES MANUSCRIPTS:

Vous pouvez soumettre vos articles ou autres contributions par télécopieur, par la poste ou sous forme de disquette (Wordperfect or MSWord).

Télécopieur: 613-237-4442

Adresse: Au Rédacteur, *Premiers pas*

75 rue Albert, Pièce 801

Ottawa, Ontario

K1P 5E7

Courriel: grobelin@ahf.ca or wspear@ahf.ca

Veillez nous transmettre vos photos par la poste ou par voie électronique en format JPEG ou TIF. Veuillez noter que la FAG n'assume aucune responsabilité pour la perte ou les dommages du matériel envoyé par la poste.

Veillez inclure, avec vos contributions, une courte biographie (votre nom, ce que vous faites) ainsi que votre adresse complète (ou l'adresse de votre organisation), vos numéros de téléphone, de télécopieur et votre adresse électronique.

La FAG ne paie pas les articles qu'elle publie dans *Premiers pas*, mais envoie aux auteurs une copie de *Premiers pas* ou, sur demande des copies supplémentaires pour distribution.

Les points de vue et les opinions exprimés dans les articles soumis par les auteurs ne reflètent pas nécessairement les points de vue et opinions de la FAG.

Nous n'imposons pas de limite quand à la longueur des manuscrits, mais les textes courts sont préférables. Tous les articles qui sont soumis à la FAG à des fins de publication doivent être approuvés par l'équipe éditoriale. La FAG se réserve le droit de réviser et corriger les manuscrits (longueur du texte et style).

La FAG conservera les articles qui lui sont soumis, pour les publier dans un autre numéro de *Premier pas*. La FAG se réserve le droit d'accepter ou de refuser les articles qui lui sont soumis. La FAG se réserve le droit de retirer les passages dont le langage n'est pas acceptable et de corriger les erreurs de grammaire, d'orthographe et de ponctuation.

La mission de *Premiers pas* est d'honorer l'engagement de la Fondation envers les Survivants, leurs descendants et leurs communautés. *Premiers pas* est l'un des instruments par le biais duquel nous démontrons notre respect envers les ententes que la Fondation a signé et nous réalisons la Mission, la Vision et les objectifs de la Fondation autochtone de guérison, ainsi que les buts de la stratégie de communication de la Fondation.

Version Anglais/Français de *premiers pas* et traduction des articles

Les articles publiés dans *premiers pas* proviennent de soumissions d'auteurs et d'articles ou autres textes provenant de documents de référence d'accès public. Lorsque cela est faisable et permmissible, nous offrons une traduction de ces articles et documents. Dans le cas contraire, des articles de nature similaire ou complémentaire sont utilisés.

Utilisation non autorisée du nom Fondation autochtone de guérison par des tiers

Dûment incorporée, La Fondation autochtone de guérison est la seule organisation autorisée à utiliser ce nom au Canada. La Fondation autochtone de guérison n'approuve ni ne finance aucun projet, sauf ceux qui lui sont soumis conformément au processus de soumission et d'approbation de projet qu'elle a mis en place. La liste des projets financés est disponible sur demande.

CENTRES DE GUÉRISON

Le Conseil d'administration de la Fondation autochtone de guérison a modifié le thème des Centres de guérison afin de mieux répondre aux besoins des survivants, de leurs familles et de leurs descendants.

La Fondation recueille actuellement les avis d'experts afin d'élaborer un modèle général pour les programmes de centre de guérison. Une fois que ce modèle sera complété, le Conseil invitera les propositions des communautés ou organisations dont les besoins sont les plus grands.

Le but de ces modifications est d'inclure des mesures qui protégeront toutes les personnes participant au processus de guérison.

Nous posterons sous peu, sur notre site Web (www.ahf.ca) toutes les informations au sujet des projets portant sur les centres de guérison. Vous pourrez également contacter nos agents d'information au 1-888-725-8886.

le premier



pas

Une publication officielle de la Fondation autochtone de guérison

75, rue Albert, pièce 801,

Ottawa, Ontario K1P 5E7

(613) 237-4441 (Ottawa)

(888) 725-8886 (Sans-frais)

(613) 237-4442 (Télécopieur)

programs@ahf.ca (Courriel)

www.ahf.ca (Internet)

Pour nous rejoindre

Les membres du personnel de la Fondation sont là pour vous aider. Veuillez communiquer avec nous si vous avez besoin d'assistance.

Bureaux exécutifs

Mike DeGagné, Directeur Général

Linda Côté, Adjointe exécutive

Poste 236

Département des programmes

Yvonne Boyer, Directrice

Pamela Lussier, Adjointe exécutive

Poste 223

Département des finances

Ernie Daniels, Directeur

Leanne Nagle, Adjointe exécutive

Poste 261

Département de la recherche

Gail Valaskakis, Directrice

Jackie Brennan, Adjointe exécutive

Poste 306

Département des communications

Kanatiio (Allen Gabriel), Directeur

Marilyn McIvor, Adjointe exécutive

Poste 245

Dans notre prochain numéro

Premiers pas continuera, avec votre collaboration, à explorer d'autres aspects de ce vaste thème « La justice autochtone et la guérison », applicables aux projets et programmes de guérison. Dans notre prochain numéro, nous examinerons d'autres facettes de la justice réparatrice qui pourraient être utiles dans l'élaboration de projets et de programmes de guérison communautaire.

Nous continuerons aussi à partager avec vous des idées de guérison, et vous présenterons celles qui ont été mises en oeuvre par quelques-uns des projets que la Fondation a financé.

Il nous est impossible de publier toutes les références pour les articles de *premiers pas*, mais nous pouvons vous les fournir sur demande.

Premier pas nous aidera à nous connecter avec des peuples autochtones dans d'autres parties du monde, afin de connaître leur histoire et apprendre comment ils ont entrepris leurs démarches de guérison et de réconciliation.

Nous inviterons des canadiens à nous confier pourquoi comment ils marchent avec nous sur le chemin de la réconciliation et comment ils participent au rétablissement de la vérité historique.

Nous avons regroupé certaines références à la dernière page, vous pourrez ainsi les découper. Notre espace étant limité, ces références ne sont que partielles, nous serons heureux de vous en fournir d'autres sur demande.

Références

RÉFÉRENCES : ART-THÉRAPIE

<http://www3.sympatico.ca/diane.ranger/index.htm>

<http://www3.sympatico.ca/diane.ranger/aatqweb/index.htm>

<http://www.sophrologie.com/biblio/artherap.htm>

<http://www.reseauproteus.net/therapies/index.htm>

RÉFÉRENCES: THÉRAPIE PAR LE THÉÂTRE

<http://www.reseauproteus.net/therapies/index.htm>

<http://www.nadt.org>

RÉFÉRENCES: AUSTRALIAN ABORIGINAL HEALING NETWORK

LaceWeb:

<http://www.green.net.au/lacweb>

<http://www.paradigm4.com.au>

RÉFÉRENCES : JUSTICE

http://canada.justice.gc.ca/presentation/achieve1999_fr.html

<http://www.sgc.gc.ca/Recherche:Autochtones>

<http://arcticculture.about.com/culture/arcticculture/msub25.htm?iam=mt>

<http://www.autochtones.com/nativetrail/city/Quebec.html>

http://www.pch.gc.ca/ddp-hrd/francais/pdcp/mb_7.htm

<http://www.acjnet.org/capcj/oct97.html>

RÉFÉRENCE : THÉRAPIE EN MILIEU SAUVAGE

<http://www.umoncton.ca/ecoversite/ecopsyco.htm>

<http://www.csu Hayward.edu>

<http://www.forests.org>

<http://www.turtleisland.org>

<http://www.members.aol.com>

<http://www.appstate.edu>

